



**Est  
Ensemble**  
Grand Paris

# Rapport sur la situation interne et territoriale en matière de Développement Durable Février 2017

Réalisation collaborative – janvier / février 2017

- Depuis 2010, les collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, de plus de 50 000 habitants, sont soumis à l'obligation d'élaborer un rapport sur la situation en matière de développement durable en application de l'article 255 de la loi portant engagement national pour l'environnement.
- La présentation de ce rapport à l'assemblée délibérante est ainsi l'occasion de mettre au centre du débat démocratique les choix de l'action publique au regard du développement durable, de faire évoluer la maquette budgétaire dans ce sens, et ce, en adéquation avec les enjeux locaux et les orientations stratégiques retenues.
- Le rapport « développement durable » propose :
  - d'une part, un bilan des politiques, programmes et actions publiques dont celles conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes au regard du développement durable ainsi que les orientations et politiques à venir permettant d'améliorer la situation
  - et d'autre part, une analyse des processus de gouvernance mis en œuvre par la collectivité pour élaborer, mener et évaluer son action. Par conséquent, ce rapport met en perspective, pour chaque collectivité, le bilan de son action et les options stratégiques retenues pour les années à venir et traduites dans sa maquette budgétaire.

## **I - Actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité**

- 1. L'agenda 21 des services*
- 2. Évolution des valeurs et des comportements individuels dans la GRH et le développement de l'emploi*
- 3. La politique de recrutement : les emplois d'avenir*
- 4. La commande publique et la politique d'achats*
- 5. La gestion durable du patrimoine*
- 6. La prévention et la valorisation des déchets, notamment papier*
- 7. Outils de communication*

## **II - Actions, politiques publiques et programmes au regard des 5 finalités du développement durable**

- 1. Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère*
- 2. Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources*
- 3. Gestion écologiquement rationnelle des eaux usées*
- 4. Gestion des espaces verts visant la protection de la diversité génétique, des habitats écologiques et des paysages*
- 5. Épanouissement de tous les êtres humains*
- 6. Cohésion sociale et solidarité entre territoires et les générations*
- 7. Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables*

## **III - Modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des actions, politiques publiques et programme**

- 1. La gouvernance pour la mise en œuvre et le suivi des actions*
- 2. La conception et la mise en œuvre des politiques publiques*
- 3. La Fabrique, atelier du projet de développement d'Est-Ensemble au sein de la Métropole du Grand Paris*



**- I -**

**Actions conduites au titre de la  
gestion du patrimoine, du  
fonctionnement et des  
activités internes de la  
collectivité**



# I. Actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité

## 1. L'Agenda 21 : projet d'éco-responsabilité de l'administration d'Est-Ensemble

- Ses objectifs : transversalité, coopération, participation.
- 3 missions conjointes :
  - ✓ Coordonner les politiques et actions de développement durable
  - ✓ Impulser une dynamique partenariale avec les acteurs du territoire
  - ✓ Conduire des actions d'éco-responsabilité au service du projet d'administration.



# I. Actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité

## 1. L'Agenda 21 : projet d'éco-responsabilité de l'administration d'Est-Ensemble

### ✓ Mise en œuvre dans l'action culturelle :

- ✓ Cinémas : éco-gobelets réutilisables et confiseries bio au Trianon, buffet bio post projection de Demain au Ciné 104.

Pour 2017 :

- ✓ nouvelle participation à la Semaine européenne du développement durable
- ✓ programmation spéciale dans le cadre du festival Résonances, rencontres du cinéma citoyen.
- ✓ Dans le cadre des 20 ans du festival Les Enfants font leur cinéma et du défi EcoMômes, le Trianon proposera des séances accompagnées d'animation (les enfants participant au défi construiront notamment des poubelles de tri sélectif qui seront utilisées pendant le festival).







## I. Actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité

### 1. L'Agenda 21 : projet d'éco-responsabilité de l'administration d'Est-Ensemble

- Des fontaines à eau ont par ailleurs installées dans plusieurs équipements de l'EPT, permettant de faire face lors de températures estivales trop importantes : elles permettent d'éviter la livraison régulière de bouteille d'eau en plastique, notamment avec l'utilisation des éco-verres réutilisables distribués à chacun des agents.



**Est  
Ensemble**  
Grand Paris

# I. Actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité

## 2. L'évolution des valeurs et des comportements individuels et collectifs dans la gestion des ressources humaines et le développement de l'emploi

### LA CHARTE DES VALEURS ET DU MANAGEMENT

- **Les enjeux du projet :**
  - Développer le sentiment d'appartenance à l'administration d'Est Ensemble
  - Donner du sens et des repères pour l'élaboration des politiques (publiques, RH,..), pour les décisions et l'action au quotidien
  - Créer une culture managériale commune
  - Veiller à la qualité de vie au travail, afin de répondre aux axes du plan d'action en matière de prévention des RPS





## 3. La politique de recrutement : les emplois d'avenir

Conseil communautaire du 9 avril 2013 : ouverture de 35 emplois d'avenir. Près de 25 agents sont accueillis dans le cadre de ce dispositif d'emploi aidé, et principalement au sein des départements suivants :

- Développement territorial et environnemental : direction de l'eau et l'assainissement, développement économique,
- Solidarités et vivre ensemble : direction de la prévention et la valorisation des déchets, direction des sports, direction de l'emploi et de la cohésion sociale.
- Ressources : direction des moyens généraux, direction des finances, direction des ressources humaines.

**Le recrutement** des personnes s'effectue en partenariat avec les organismes prescripteurs : Pôle Emploi, Missions Locales et Cap emploi.

**Les bénéficiaires** sont des jeunes sans emploi, âgés de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés ou résidant dans des zones prioritaires ou moins de 30 ans pour les personnes qui sont reconnues travailleurs handicapés

**Le contrat** est d'une année renouvelable deux fois ou d'emblée de trois années. Deux mois avant la fin du contrat, le N+1 reçoit une fiche d'évaluation de la DRH afin de procéder à l'évaluation de l'agent en poste et définir s'il souhaite son renouvellement.



# I. Actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité

## 3. La politique de recrutement et les emplois d'avenir

Un **plan individuel de formation** en lien avec le jeune, le prescripteur et le tuteur est élaboré.

Il se décompose comme suit :

- formation d'adaptation : 2 j. organisée par le CNFPT. Des places ont été ouvertes aux emplois d'avenir des villes. Les agents recrutés après cette date ont aussi suivi cette formation au CNFPT
- détermination d'un plan individuel de formation dans le cadre d'une rencontre 2 à 3 mois après son recrutement entre le tuteur, le gestionnaire emploi compétences, la mission locale et le jeune.

La collectivité prend prioritairement en compte **les formations** en lien avec le poste de travail avec l'environnement territorial et l'accompagnement d'un parcours professionnel dans la Fonction Publique Territoriale (remise à niveau, préparation concours CNFPT).

- 14 emplois d'avenirs ont suivi en 2015 et 2016 le dispositif remise à niveau Français et Math (savoirs de base), sous le format d'un jour par semaine hors vacances scolaires par agent.
- Des CACES ont été financés pour les agents d'intervention à la DPVD ainsi que les formations CATEC (Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés) pour les agents de la direction de l'assainissement.

Pour les tuteurs, une formation de 2 jours en intra a été organisée par le CNFPT. Des places ont été attribuées à la Ville du Pré Saint Gervais ainsi qu'aux villes de Bondy, Les lilas et Pantin. Pour les autres tuteurs ils ont pu suivre dans les locaux du CNFPT la formation.



## 3. La politique de recrutement et les emplois d'avenir

L'avenir de ces emplois d'avenir :

- 4 emplois avenir ont réussi les tests d'accès à la préparation aux concours d'adjoint administratif ou adjoint technique.
- 6 emplois d'avenir ont été recrutés sur des emplois permanents après avoir candidaté sur des emplois vacants.

Des agents comme les autres :

- Un accès aux points de restauration les plus proches du site de travail (participation employeur d'une partie du repas en fonction du revenu), et prise en charge des frais de transports collectifs (60% du Pass Navigo annuel et à hauteur de 50% pour les Pass mensuels ou tickets unitaires)
- Intégration au calendrier des visites d'aptitude auprès de la médecine agréée et, suivant les conditions de travail liées au poste occupé, surveillance renforcée. Cette surveillance est aussi mise en œuvre, en fonction des antécédents de santé et pendant toute la période d'embauche.
- La prévention des risques professionnels : tout agent recruté peut saisir les représentants du personnel sur toutes les questions traitées par le CHSCT ou le CT. Les agents présents depuis plus de 6 mois sont électeurs aux élections professionnelles du CT.

Pour l'année 2017, il est souhaité de renforcer le recours aux emplois d'avenir, en améliorant encore leur accompagnement formatif, à travers un partenariat avec le PLIE (plan local pour l'insertion et l'emploi) «Ensemble pour l'emploi».



## 4. L'intégration des engagements de développement durable de la collectivité à travers la commande publique et la politique d'achats

### LA COMMANDE PUBLIQUE

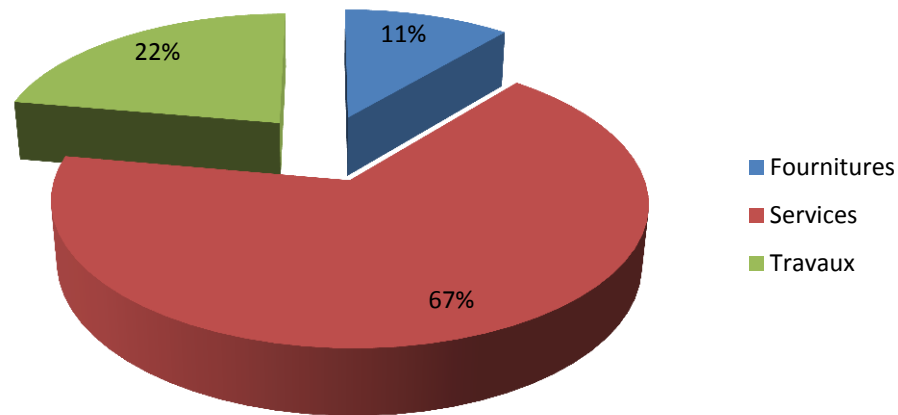
- Un suivi des modalités de prise en compte du développement durable dans les marchés publics est mis en place depuis 2013.
- Le développement durable en matière de marchés publics relève essentiellement de deux aspects :
  - ✓ L'intégration d'un critère de développement durable (environnemental ou social) : il s'agit alors de valoriser le développement durable dans le choix de l'entreprise finale, qui est alors favorisée en application de ce critère (parmi d'autres toutefois) ;
  - ✓ L'intégration d'une clause de développement durable (environnemental ou social): il s'agit dès le dossier de consultation de prévoir des engagements à valeur contractuelle par une ou plusieurs dispositions orientant le projet : ceci va du marché réservé aux entreprises d'insertion, à la conception des ouvrages, ou encore le choix de matériaux, etc.



# I. Actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité

## Indicateurs 2016 :

**Critère environnemental**



## INDICATEUR QUALITE : DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES MARCHES PUBLICS 2016

### Nombre de marchés publics intégrant un critère environnemental (CRE)

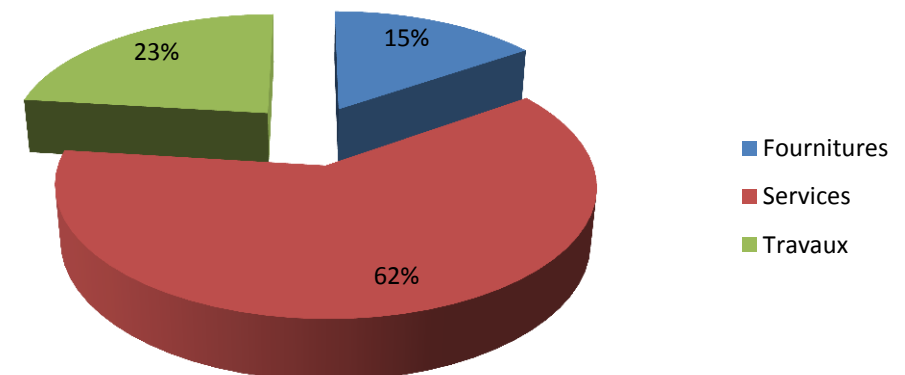
Nature de marchés	CRE	Néant	NC	Total général
Fournitures	1	34	2	37
Services	6	55	21	82
Travaux	2	1	2	5
<b>Total général</b>	<b>9</b>	<b>90</b>	<b>25</b>	<b>124</b>

CRE = Critère environnemental  
Néant = pas de critère  
NC = Non connu (arrêt de la procédure, marché transféré...)

### Nombre de marchés publics intégrant une clause environnementale (CLE)

Nature de marchés	CLE	Néant	NC	Total général
Fournitures	2	33	2	37
Services	8	64	10	82
Travaux	3		2	5
<b>Total général</b>	<b>13</b>	<b>97</b>	<b>14</b>	<b>124</b>

**Clause environnementale**



CLE = Clause environnementale

Néant = pas de critère

NC = Non connu (arrêt de la procédure, marché transféré...)



# I. Actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité

## Indicateurs 2016 :

### Nombre de marchés publics intégrant un critère social (CRS)

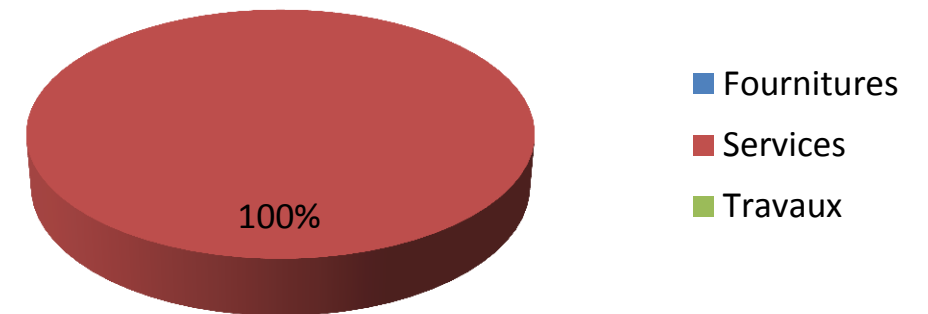
Nature de marchés	CRS	Néant	NC	Total général
Fournitures		35	2	37
Services	1	60	21	82
Travaux	:	3	2	5
<b>Total général</b>	<b>1</b>	<b>98</b>	<b>25</b>	<b>124</b>

CRS = Critère social

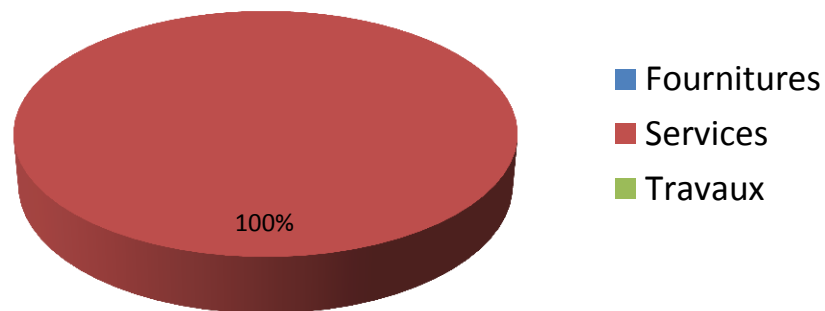
Néant = pas de critère

NC = Non connu (arrêt de la procédure, marché transféré...)

### Critère social



### Clause sociale



### Nombre de marchés publics intégrant une clause sociale (CLS)

Nature de marchés	CLS	Néant	NC	Total général
Fournitures		35	2	37
Services	2	70	10	82
Travaux		3	2	5
<b>Total général</b>	<b>2</b>	<b>108</b>	<b>14</b>	<b>124</b>

CLS = Clause sociale

Néant = pas de critère

NC = Non connu (arrêt de la procédure, marché transféré...)





# I. Actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité

Perspectives 2017 :

<b>projets</b>	<b>contenus</b>
Révision de la procédure pour la passation des marchés publics visant à inciter à l'insertion de clauses environnementales et/ou sociales	<p>L'insertion de clauses sociales/environnementales relève de la définition des besoins, phase réalisée par les directions opérationnelles.</p> <p>Aussi, sur le critère social et les clauses sociales, la validation de la méthodologie proposée par la direction de l'emploi et de la cohésion sociale et le travail mené par celle-ci devraient permettre une amélioration des indicateurs.</p> <p>En revanche, le travail sur le volet environnemental (critère et clause) reste à mener.</p> <p>La refonte de la fiche de demande de marché, permettra au moins d'ajouter ce volet dans les items à remplir par les services acheteurs.</p>
Recensement des clauses sociales et environnementales déjà utilisées par les différents services	Cf. données ci-dessus. Le travail se poursuit.
Sensibilisation/formation des agents à l'insertion des clauses environnementales dans les marchés publics	<p>Il n'y a pas eu de formation réalisée en interne cette année en matière de Marchés Publics eu égard aux difficultés rencontrées en 2015/2016.</p> <p>Ce « module » pourrait être ajouté à la sensibilisation aux principes de base qu'il convient de réitérer, à la condition que la démarche soit portée.</p>



## **I. Actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité**

### **4. L'intégration des engagements de développement durable de la collectivité à travers la commande publique et la politique d'achats**

#### **LA POLITIQUE ACHATS DE LA COLLECTIVITE**

- Parmi les marchés attribués en 2016, le marché de fourniture de papier/enveloppe, objet d'un groupement de commande, a permis de valoriser la fourniture de papier recyclé. A coût égal, au regard des volumes consommés par chacun des acteurs, l'utilisation du papier recyclé en substitution au papier blanc permettrait d'économiser jusqu'à 150 arbres par membre du groupement de commande (Bagnolet, Les Lilas, Est Ensemble).
- Les perspectives préalablement définies pour 2016 sont confirmées :
  - Après une élaboration largement consultative, la Politique Achat de la collectivité a été présentée et approuvée par le Bureau territorial : elle affiche clairement les ambitions de l'établissement : « les orientations générales en matière de politique Achat concilient « performance économique » et achat durable dans toutes les dimensions que cette notion revêt : engagement social, éthique et environnemental ».



## 5. La gestion durable du patrimoine de la collectivité

### A. *Travaux réalisés dans les bâtiments en vue d'améliorer la performance énergétique et le confort des usagers*

En règle générale, les **travaux de bâtiments** permettant des économies d'énergie sont constitués par le changement des fenêtres, l'isolation des parois et toitures et la mise en place d'équipements de chauffage/traitements d'eau et d'air plus performants.

➔ Ainsi, au cours de l'année 2016, le changement des fenêtres de la bibliothèque Elsa Triolet et Mitterrand ont été effectués.

Concernant **les piscines**, des travaux importants sur les centrales de traitement d'air et de mise en œuvre d'organes de régulation ont été menés, à la fois par le GER sur Michel Beaufort, mais aussi par la mise en œuvre du P3 sur Leclerc, Thorez, et Mulinghausen.

Pour 2017, avec la réalisation des audits énergétiques, un bilan va pouvoir être fait sur les faisabilités et priorisation d'actions pour la sobriété énergétique. Parallèlement, des diagnostics exhaustifs vont être menés sur la piscine de Bagnolet et la bibliothèque de Bondy.

Piscine Les Malassis à Bagnolet	Remplacement de la batterie de récupération et remise en service du récupérateur d'énergie	Travaux P3	Economies d'énergie
Centre nautique Jacques Brel	Rénovation de la gestion technique centralisée (GTC)	Travaux P3	Optimisation des consignes de températures (air et eau ), optimisation de la régulation des chaudières en vue d' »économies d'énergie
Piscine Beaufort à Bondy	Remplacement de la centrale de traitement d'air et du récupérateur d'énergie (HS) par une CTA double flux avec pompe à chaleur et déshumidification de l'air Nettoyage des réseaux de gaine	Travaux GER	Diminution des consommations énergétiques (électricité et gaz) Amélioration de la qualité de l'air dans la halle (température hygrométrie débit)
	Remplacement d'une chaudière	Travaux P3	Remplacement suite vieillissement amélioration du rendement énergétique et fiabilisation de la production de chauffage
Piscine Tournesol Bondy	Remplacement d'une chaudière	Travaux P3	Amélioration de la performance énergétique et amélioration du confort des usagers et du personnel
	Remplacement de la production eau chaude sanitaire( ECS)	travaux GER	Diminution des coûts énergétiques et amélioration de la qualité de l'ECS
	Remplacement de la régulation par un automate	travaux GER	Optimisation des consignes de températures (air et eau), optimisation de la régulation des chaudières en vue d'économies d'énergie
Stade Nautique Maurice Thorez	Rénovation de la gestion technique centralisée (GTC)	Travaux P3 et travaux GER	Optimisation des consignes de températures (air et eau ), optimisation de la régulation des chaudières en vue d' économies d'énergie
Piscine Mulinghausen les Lilas	Remplacement de la CTA	Travaux P3	Diminution des consommations énergétiques (électricité et gaz) Amélioration de la qualité de l'air dans la halle (température débit)
	Remplacement de la régulation par un automate	travaux GER	Optimisation des consignes de températures (air et eau ), optimisation de la régulation des chaudières en vue d' économies d'énergie
Piscine Edouard Herriot à Noisy le Sec	Remplacement de la régulation par un automate	travaux P3	Optimisation des consignes de températures (air et eau), optimisation de la régulation des chaudières en vue d'économies d'énergie
Piscine Leclerc à Pantin	remplacement des deux chaudières à condensation	Travaux P3	Remplacement suite vieillissement amélioration du rendement énergétique et fiabilisation de la production de chauffage
	Remplacement des extracteurs d'air halle bassin	Travaux GER	Amélioration de la qualité de l'air dans la halle
	Remplacement des automates de traitement d'eau	Travaux GER	Diminution de la consommation de l'eau et amélioration de sa qualité
	Remplacement de la centrale de traitement d'air (CTA)	Travaux P3	Amélioration de la qualité de l'air dans la halle

<b>CRD Montreuil</b>	<b>Rénovation de la gestion technique centralisée (GTC)</b>	<b>travaux GER</b>	<b>Optimisation des consignes de températures dans les locaux, optimisation de la régulation des échangeurs, des CTA et des équipements terminaux en vue d'économies d'énergie. Amélioration du confort dans les locaux</b>
	Nettoyage des réseaux de gaine	travaux GER	Amélioration de la qualité de l'air dans les salles de cours, économies d'énergie
	Remplacement de la tour aéro-réfrigérante	Travaux P3	Economie d'eau et suppression du risque environnemental (légionnelle)
<b>Conservatoire de Bondy</b>	2 <sup>ème</sup> tranche de rénovation globale, actions sur les façades du 1 <sup>er</sup> étage, par le remplacement des menuiseries extérieures (nouvelles menuiseries en double vitrage) et la mise en œuvre de doublage.	travaux GER	Economies d'énergie et amélioration du confort des usagers et du personnel
<b>Bibliothèque Denis Diderot à Bondy</b>	remplacement des deux chaudières type atmosphérique par deux chaudières à condensation.	Travaux P3	Amélioration de la performance énergétique et amélioration du confort des usagers et du personnel
	Remplacement régulation chauffage	travaux GER	
<b>Bibliothèque François Mitterrand au Pré Saint Grevais</b>	1 <sup>er</sup> tranche de rénovation globale, actions sur les façades des 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> étages, par le remplacement des menuiseries extérieures (nouvelles menuiseries en double vitrage)	travaux GER	Economies d'énergie et amélioration du confort des usagers et du personnel
<b>Bibliothèque Elsa Triolet à Pantin</b>	1 <sup>er</sup> tranche de rénovation globale, actions sur les façades des 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> étages, par le remplacement des menuiseries extérieures (nouvelles menuiseries en double vitrage)	travaux GER	Economies d'énergie et amélioration du confort des usagers et du personnel



# I. Actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité

## 5. La gestion durable du patrimoine de la collectivité

### *B. Améliorer la gestion des fluides*

- Depuis la libération des tarifs de fourniture de gaz et d'électricité, l'EPT Est Ensemble a pris la décision d'adhérer au groupement de commande du SIGEIF pour le gaz, du SIPPAREC pour l'électricité.
- Dans ce cadre, Est Ensemble a bénéficié de tarifs attractifs pour la fourniture de ces fluides (hors coût des taxes et redevances)



# I. Actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité

## 5. La gestion durable du patrimoine de la collectivité

### *C. Exploitation et maintenance des équipements de chauffage, climatisation et ventilation (CVC)*

- Depuis juillet 2014, contrat CVC pour l'exploitation et la maintenance des installations de CVC. Il inclut les prestations :
  - P2 exploitation et maintenance préventive des installations,
  - Et P3 : remplacement des équipements en cas de défaillance assorti d'un programme de travaux obligatoires
- Une clause d'intéressement sur les consommations d'énergie impose au titulaire du marché de respecter un cible énergétique sur les bâtiments. Cette clause s'accompagne de bonifications partagées en cas de consommation inférieure à la cible et de pénalités supportées par le titulaire en cas de dépassement. La mise en place d'un tel marché permet de fiabiliser la disponibilité des équipements, d'être réactif en cas de panne et de maîtriser les coûts de chauffage des bâtiments



## 5. La gestion durable du patrimoine de la collectivité

### *D. Zoom sur une opération nouvelle remarquable d'un point de vue environnemental : la base de loisirs aquatique écologique à Montreuil*

- Est-Ensemble a réalisé en 2016 une piscine écologique exemplaire en termes de respect de l'environnement et de développement durable
- La piscine écologique est composée :
  - ✓ D'un parc aquatique écologique composé de bassins avec traitement d'eau mixte :
    - ✓ naturel (biologique) pour le bassin extérieur
    - ✓ chimique (abiotique) pour les bassins intérieurs ludiques et d'apprentissage ainsi que celui dédié au bien-être
  - ✓ Elle dispose de trois entités :
    - ✓ une halle bassin couverte pour l'accueil des scolaires, public et permettant une ouverture annuelle d'une FMI de 435 personnes.
    - ✓ Un bassin naturel extérieur de 1000m<sup>2</sup> d'une FMJ de 675 personnes
    - ✓ Un espaces bien-être composé d'un bassin intérieur, de deux saunas et un hammam dans une ambiance de détente et permettant une ouverture annuelle avec une FMI 75 personnes.





# I. Actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité

## 5. La gestion durable du patrimoine de la collectivité

*D. Zoom sur une opération nouvelle remarquable d'un point de vue environnemental : la base de loisirs aquatique écologique à Montreuil*





# I. Actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité

Le niveau de performance de la piscine atteint les 14 cibles du référentiel français HQE

L'objectif de consommation de cette piscine est de 1300kwh/m<sup>2</sup>/an (m<sup>2</sup> de plan d'eau),

REFERENTIEL HAUTE QUALITE ENVIRONNEMENTALE		COMMENTAIRES	NIVEAU
1	Relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat	Toiture végétalisée Gestion différenciée des espaces verts Structure bois Zone de restauration	Très performant
2	Choix intègre des produits, systèmes et procédés de construction	Toiture végétalisée Matériel et matériaux NF Peinture lavable Structure bois certifié	Performant
3	Chantier a faibles nuisances	Charte et système de Management environnemental	Performant
4	Gestion de l'énergie	Objectif bâtiment basse consommation et RT2010 Gestion technique centralisée Toiture végétalisée Système réversible chauffage / refroidissement à double flux Réseaux tous calorifugés Eclairage à détection automatique	Très performant
5	Gestion de l'eau	Sanitaire basse consommation Récupération des eaux pluviales Gestion technique Centralisé Toiture végétalisée	Très performant
6	Gestion des déchets d'activité	Tri sélectif conforme a la ville de Montreuil	Réglementaire
7	Gestion de l'entretien et de la maintenance	Gestion technique Centralisé Carrelage antidérapant	Réglementaire



# I. Actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité

Nota : actuellement en bâtiment HQE la consommation d'une piscine est d'environ 2300kwh/m<sup>2</sup>/an

REFERENTIEL HAUTE QUALITE ENVIRONNEMENTALE		COMMENTAIRES	NIVEAU
7	Gestion de l'entretien et de la maintenance	Gestion technique Centralisé Carrelage antidérapant	Réglementaire
8	Confort Hygrothermique	Gestion technique Centralisé Ventilation naturelle Pompe à chaleur à géothermie horizontale Panneaux chauffe Eau solaire	Performant
9	Confort Acoustique	Cloisons acoustiques Traitement des plafonds des bassins	Performant
10	Confort visuel	Surface de vitrage importante Skydome Pare-solaire Filtre solaire	Performant
11	Confort Olfactif	Siphons de sols Plantations et espaces végétalisée	Réglementaire
12	Qualité sanitaire des espaces	Bassins traités en résine polyuréthane, en inox et en géomembrane	Performant
13	Qualité sanitaire de l'air	Ventilation naturelle Gaine de ventilation invisible	Réglementaire
14	Qualité sanitaire de l'eau	Traitement naturel sans chlore Traitement par UV et électrolyse de sel avec une dose réduite de chlore	Très performant



# I. Actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité

## 5. La gestion durable du patrimoine de la collectivité

### *E. Zoom : Territoire à énergie positive : la bibliothèque de Bondy*

- ✓ On note la subvention obtenue, dans le cadre de l'AP « Territoire à énergie positive pour la croissance verte », pour un projet visant à économiser de l'énergie et qui se traduira par des travaux sur l'enveloppe du bâtiment de la médiathèque.





## 6. La prévention et la valorisation des déchets, notamment papier

La démarche de **dématérialisation des procédures**, engagée aux débuts de la communauté d'agglomération, s'est poursuivie avec :

- L'installation d'un nouveau **logiciel de gestion et de facturation pour les conservatoires**
- Le renforcement de la **dématérialisation de la préparation des assemblées** : paramétrage d'un outil permettant d'élaborer de façon dématérialisée et collaborative dans le respect de la chaîne hiérarchique les documents destinés aux instances communautaires ; formation des utilisateurs.
- La préparation de la **dématérialisation du courrier arrivé**, depuis son enregistrement jusqu'à son traitement en courrier réponse.
- Une seconde phase de **dématérialisation de la comptabilité**, concernant :
  - Les pièces justificatives et, plus particulièrement, les factures, conformément aux dispositions précisées par la loi NOTRe, qui rend obligatoire au 1er janvier 2017 la capacité à recevoir des factures de façon dématérialisée.
  - Les bordereaux de mandats et titres, ce qui implique leur signature électronique
  - La liquidation de l'ensemble des pièces justificatives de la comptabilité

**Les projets pour 2017** : stabiliser et fiabiliser les outils existants, notamment sur l'organisation modifiée.



## 7. Outils de communication

- Poursuite de la **politique de dématérialisation des supports** :
  - publication des rapports d'activité sous forme dématérialisée sur [est-ensemble.fr](http://est-ensemble.fr)
  - fin des impressions d'invitations aux événements institutionnels (à de rares exceptions près, aucun événement ne fait plus l'objet d'une invitation nominative imprimée).
- Attention portée aux **quantités** imprimées
  - Sollicitation systématique des Villes en amont des projets de diffusion des documents imprimés (affiches, flyers...), afin d'ajuster avec précision les volumes d'impression



**- II -**

**Actions, politiques publiques et  
programmes au regard des 5  
finalités du développement  
durable**



# **1. La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère**

- A. L'élaboration du Plan climat air énergie du territoire d'Est-Ensemble (P.C.A.E.T.)
- B. Des modes de transports moins émetteurs de gaz à effet de serre
- C. L'amélioration énergétique de l'habitat privé
- D. La maîtrise des consommations et de la demande en énergie





### 1. La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

#### *A. L'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial d'Est Ensemble*

- **Une ambition : doter le territoire d'une véritable politique transversale climat-air-énergie**
  - ✓ Réduire les consommations d'énergie et donc les émissions de CO2
  - ✓ Adapter le territoire à l'évolution du climat
  - ✓ Améliorer la qualité de l'air
  - ✓ Répondre aux défis économiques et sociaux
- **Une finalité : améliorer la qualité de vie des habitants du territoire**
  - ✓ Créer de l'emploi non délocalisable et de la richesse locale
  - ✓ Réduire les précarités et préserver le pouvoir d'achat
  - ✓ Améliorer l'environnement urbain et s'adapter au changement climatique
  - ✓ Diminuer les impacts sanitaires dus à la dégradation de l'environnement



### Une démarche partenariale tout au long du projet

1

**2013-2014 : Réalisation des diagnostics climat-air-énergie (interne + territoire)**

→ Financement des bilans gaz à effet de serre (GES) des villes et des OPH communaux

2

**Début 2015 : Concertation et mobilisation des acteurs**

→ Concertation mutualisée Agglo + villes de Bagnolet, Bobigny, Bondy, Pantin (groupement de commande)

**Fin 2015 : Finalisation du plan d'action climat-air-énergie**

→ Adoption du projet de PCAET en décembre 2015  
→ Adoption finale du PCAET en décembre 2016

3

**2016 – 2022 : Mise en œuvre du PCAET d'Est Ensemble**

→ Mis à jour tous les 6 ans  
→ Pour les EPT : obligation de compatibilité avec le futur PCAE Métropolitain fin 2017

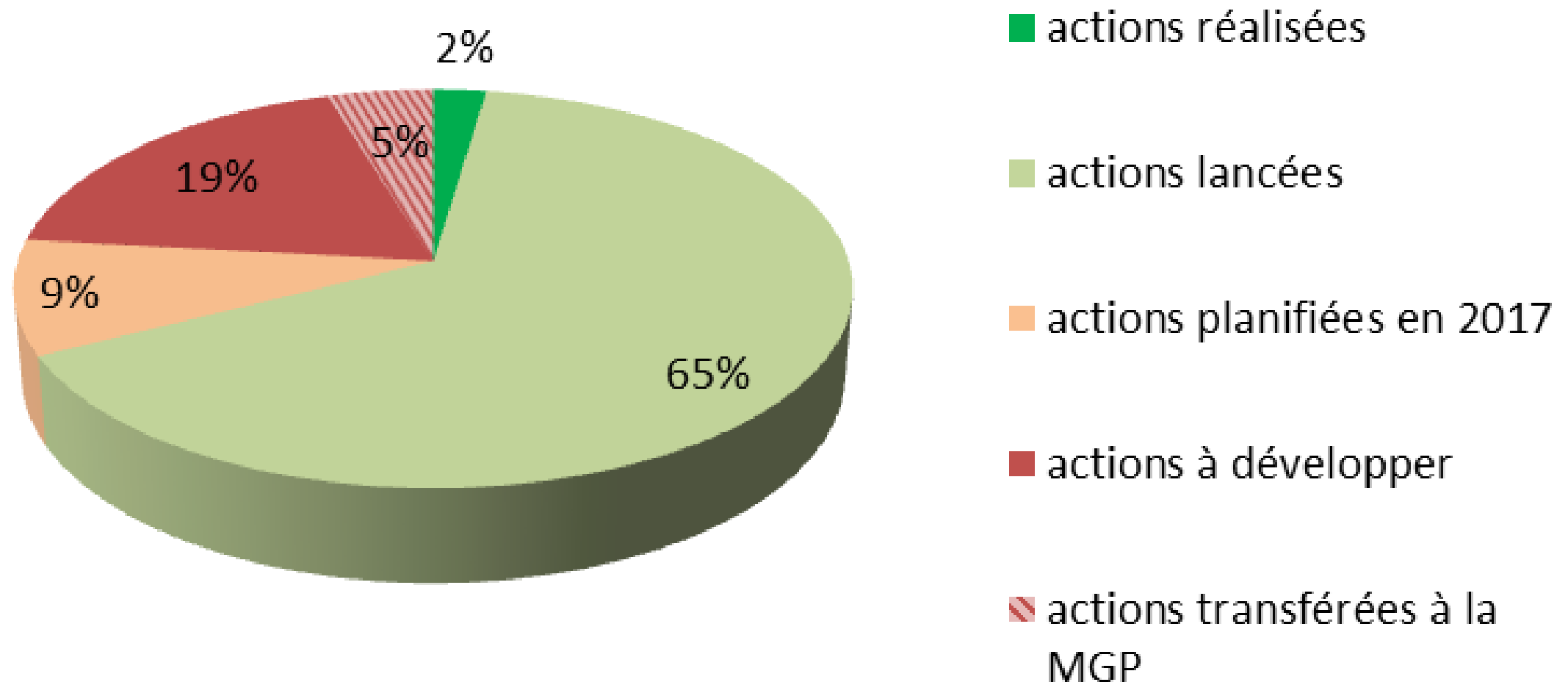
4

⇒ Le PCAET d'Est Ensemble : 43 actions réparties en 8 orientations stratégiques



- Le bilan 2016 du PCAET : état d'avancement des actions

### Etat d'avancement des actions





## II. Actions, politiques publiques et programmes au regard des 5 finalités du développement durable

### ■ Exemples d'actions engagées en 2016 :

- ✓ Est Ensemble labellisé « Territoire à énergie positive »

⇒ Obtention de 500 000 € pour le projet de rénovation énergétique de la bibliothèque Diderot à Bondy (travaux prévus pour 2018)



- ✓ Lancement de la concession de la Cité de l'Ecohabiter : projet de création d'une pépinière et d'un hôtel d'entreprise dédié aux « écoactivités » et « l'habiter durable »



- Exemples d'actions engagées en 2016 :
  - ✓ Economie circulaire : ex. du projet de Bellastock visant à valoriser les déchets bois déposés par les artisans du bâtiment à la déchetterie de Noisy-le-Sec (lauréats des AMI PLPD et occupations éphémères...)
  
  - ✓ Participation au projet de rénovation de 160 logements à Bobigny au 5 rue du 8 mai 1945 : obtention du label « copropriété durable » de la région Idf permettant un gain énergétique de 70 %
  
  - ✓ Travaux de performances énergétiques :
    - conservatoire de Bondy (isolation des murs et de la toiture...)
    - changement de chaudières dans le cadre d'un contrat d'intéressement (6 réalisées; 6 à venir)





### 1. La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

#### *B. Des modes de transport moins émetteurs de gaz à effet de serre*

Le Plan Local des Déplacements (PLD) a été approuvé par le Conseil Communautaire le 15 décembre 2015, suite à un important travail partenarial avec les villes d'Est Ensemble, le Conseil Général, le STIF, la Région, les services de l'Etat mais aussi les transporteurs, les chambres consulaires, les associations impliquées localement sur les questions de mobilité.

Il s'est également construit par une coordination étroite des Vice-présidents en charge de l'aménagement, de la politique de la ville et de l'environnement, en complémentarité des autres démarches sectorielles en cours : projet urbain, contrat de ville et plan climat.

Le PLD exprime les grands enjeux du territoire :

- Mieux organiser la circulation et la rendre plus sûre
- Limiter la place de l'automobile et mieux redistribuer l'espace public au profit des modes actifs
- Éviter les effets pervers du stationnement sur le territoire
- Renforcer le rôle des pôles échange dans la perspective du futur réseau métropolitain
- Conforter le rôle d'Est Ensemble et de ses infrastructures multimodales dans la dynamique logistique régionale

Ce PLD inclut les grands projets de mobilité métropolitains qui desserviront le territoire (ligne 15, ligne 11 et T1, TLN, T Zen 3).



### 1. La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

#### *B. Des modes de transport moins émetteurs de gaz à effet de serre*

Le Plan local de déplacements définit 6 grandes orientations pour le territoire :

- **Orientation 1** : Hiérarchiser le réseau viaire et mettre en œuvre sa pacification. Il s'agit de définir la hiérarchisation et régir des principes d'aménagements selon le niveau de la voie et tenant compte d'une approche multimodale du réseau et en veillant à limiter la place de la voiture
- **Orientation 2** : Affirmer la pratique des modes actifs : il s'agit de conforter l'usage de la marche et encourager la pratique cyclable en fixant des priorités d'aménagements et des actions d'accompagnements
- **Orientation 3** : Rendre les transports en commun plus attractifs : il s'agit de poursuivre l'amélioration des pôles d'échange tout en rendant le réseau de bus plus compétitif.
- **Orientation 4** : Gérer le stationnement sur Est Ensemble : par un ensemble d'action visant à régler, harmoniser, optimiser, contrôler le stationnement sur le territoire.
- **Orientation 5** : Améliorer le transport et la livraison des marchandises : en lançant des expérimentations de livraisons/transports propres et améliorer le fonctionnement des livraisons.
- **Orientation 6** : Communiquer, sensibiliser, observer : il s'agit de mener des actions pour promouvoir les modes alternatifs à la voiture et suivre la mise en œuvre du PLD



### 1. La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

#### *B. Des modes de transport moins émetteurs de gaz à effet de serre*

Ces orientations ont été déclinées, pour leur mise en œuvre, en fiches actions. Certaines actions seront mises en œuvre par Est Ensemble. Il s'agit principalement :

- d'une réflexion sur la mise en place d'un système de location de vélo à assistance électrique
- d'une réflexion sur le jalonnement
- des actions de sensibilisation et d'information : globalement Est Ensemble assurera le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du PLD sur les 5 ans de sa programmation.

En 2016, Un premier groupe de travail thématique concernant le vélo s'est tenu le 5 avril 2016. Il a été l'occasion de faire un point sur l'avancée du dossier Vélib et du Schéma Départemental des Itinéraires cyclables.

Ce travail se poursuit dans les opérations d'aménagement pilotées par Est Ensemble et dans la recherche de financements spécifiques pour l'aménagement d'espaces publics de qualité dédiés aux liaisons douces.

Perspectives 2017 : fin février 2017, se tiendra un comité de suivi des actions du PLD. Il sera l'occasion de faire le point sur l'avancée des actions du PLD sur l'année 2016





### 1. La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

#### *C. L'amélioration énergétique de l'habitat privé*

Est Ensemble conduit huit opérations d'amélioration de l'habitat conventionnées avec l'Agence Nationale de l'Habitat, en partenariat avec les communes du territoire.

Les opérations programmées d'amélioration de l'habitat – copropriétés dégradées (OPAH-CD) et renouvellement urbain (OPAH-RU) sont des dispositifs prévus sur 5 ans, qui ont pour ambition de favoriser le redressement de la gestion des immeubles et la réalisation de travaux de réhabilitation.

**L'amélioration des performances thermiques des immeubles et la réduction des consommations constituent des objectifs importants de ces opérations.**

Une partie des aides proposées par l'ANAH est d'ailleurs conditionnée à l'amélioration des performances énergétiques. Le fonds d'aide à l'amélioration de l'habitat privé mis en place par Est Ensemble apporte également des financements et propose, dans le cadre d'un bouquet développement durable, une majoration des aides à la réhabilitation.

Deux immeubles, le 27-31 Marais à Bobigny (OPAH de Bobigny), et la résidence La Bruyère à Bondy (Plan de sauvegarde) ont fait l'objet en 2016 d'une labellisation par la Région obtenue au regard des projets porteurs d'une ambition forte en matière de développement durable, qui permettront de réaliser des travaux décisifs en matière d'amélioration des performances énergétiques.



### 1. La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

#### *C. L'amélioration énergétique de l'habitat privé*

Sept opérations existantes en 2016 :

- OPAH-CD Romainville : 21 immeubles, 240 logements, démarrage décembre 2013 ;
- OPAH-CD Noisy-le-Sec : 8 immeubles, 158 logements démarrage décembre 2013 ;
- OPAH-CD Pré-Saint-Gervais : 12 immeubles, 294 logements, démarrage novembre 2012 ;
- OPAH-CD Bobigny : 13 immeubles, 395 logements, démarrage 2014 ;
- OPAH-RU Montreuil : 31 immeubles 440 logements, démarrage en septembre 2014 ;
- OPAH-RU Bagnolet : 292 immeubles 246 logements, démarrage septembre 2015 ;
- Plan de sauvegarde 2 copropriété La Bruyère à Bondy : 176 logements démarrage fin 2015 ;

S'y ajoutent deux opérations nouvelles en 2016 :

- Une OPAH-CD intercommunale portant sur les territoires des communes de Bagnolet et Montreuil, qui traite la problématique de 14 petites copropriétés en diffus totalisant 194 logements, hors secteur de concentration importante d'habitat dégradé.
- Une étude-action a été lancée en décembre 2016 sur l'ensemble immobilier des copropriétés de la Noue à Bagnolet, qui compte 600 logements répartis sur 6 copropriétés. Cette intervention a pour but, d'une part, d'apporter un accompagnement à des copropriétés en difficulté engagées dans des programmes de travaux et, d'autre part, de définir des stratégies de requalification de l'ensemble immobilier, adaptées aux situations de chaque copropriété.



## II. Actions, politiques publiques et programmes au regard des 5 finalités du développement durable

### 1. La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

#### C. *L'amélioration énergétique de l'habitat privé*

Pour l'année 2016, Est-Ensemble soutient toujours la plate-forme locale pour la rénovation énergétique, animée par l'Agence locale de l'énergie « Maîtrisez votre énergie » (MVE).

**Pass'Réno Habitat 93** est une initiative multi-acteurs pour la transition énergétique du territoire de la Seine-Saint-Denis. Il a été conçu et est coordonné par MVE - Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Est parisien.

Objectif : favoriser les travaux de rénovation énergétique de l'habitat privé en formant les propriétaires de logements et en formant de façon adaptée les professionnels de la filière du bâtiment.



Cet outil est co-financé notamment par : l'ADEME, la Région Ile-de-France, le Département de Seine-Saint-Denis, Plaine Commune, et Terre de France.



### 1. La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

#### *C. L'amélioration énergétique de l'habitat privé*

Est Ensemble conduit une opération multi-sites de **résorption d'habitat insalubre**, le dispositif intercommunal de lutte contre l'habitat indigne (DILHI), confiée à la SOREQA dans le cadre d'un traité de concession. L'objectif de ce programme est de traiter des immeubles d'habitat ancien très dégradé par réhabilitation lourde ou démolition-construction neuve.

Après un démarrage en 2015 sur 12 immeubles, une deuxième vague de diagnostics a été lancée en 2016 sur 10 nouvelles adresses.

Ce dispositif de maîtrise publique traite des bâtiments datant pour la plupart d'avant 1949 très fortement déperditifs. Leur réhabilitation ou les constructions neuves qui s'y substituent permettent des gains énergétiques très importants.

#### **Perspectives 2017 :**

En matière d'amélioration de l'habitat privé, après une longue phase d'étude, de décisions et de préparation des travaux, les opérations en cours aboutiront à l'importants travaux.

Est prévue la contractualisation sur un dispositif d'intervention sur les copropriétés de La Noue à Bagnolet en vue de leur requalification durable. Le dispositif DILHI va intégrer de nouvelles adresses issues des diagnostics menés en 2016. Ainsi, le traitement de l'habitat privé continuera de contribuer à l'amélioration des performances énergétiques de l'habitat.



### 1. La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

#### *D. La maîtrise des consommations et de la demande en énergie*

Lancement du défi « éco-mômes » : accompagnement par MVE de 26 centres de loisirs aux enjeux du Développement Durable via :

- la formation des animateurs et/ou directeurs de centres de loisirs sur 4 thèmes : énergie-climat, eau, déchets, mobilité et qualité de l'air.
- la remise d'outils : kits pédagogiques, mallette d'animations...

Les animateurs réunis en équipes inter-centres devront réaliser des épreuves pour marquer des points (ex. : réalisation d'une exposition sur les économies d'eau, fabrication et utilisation d'un composteur de jardin, ...).

Ces épreuves, pensées pour privilégier les échanges et la coopération, impliqueront autant les enfants que les animateurs (nombre d'animations réalisées, types de supports créés...).





## II. Actions, politiques publiques et programmes au regard des 5 finalités du développement durable

### 1. La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

#### *D. La maîtrise des consommations et de la demande en énergie*

La participation des bibliothèques au défi « centres de loisirs à énergie positive » (renommé défi éco-mômes) en mettant en valeur toutes les ressources documentaires liées aux thématiques de traitement des déchets / énergie-climat / mobilité-qualité de l'air / gestion de l'eau et en invitant les animateurs à créer des activités, pour cette année 2016-2017, et à poursuivre sur 2017-2018.

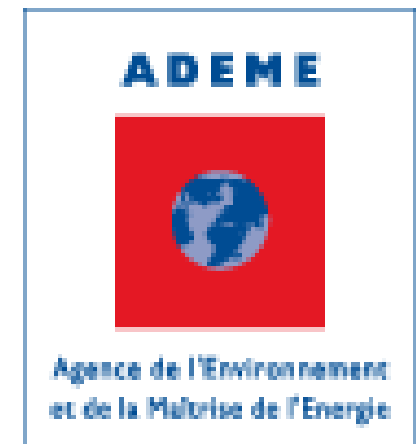




### 1. La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

#### *E. La qualité de l'air : lutte contre la pollution atmosphérique*

- ✓ Est Ensemble a poursuivi sa participation et ses contributions dans le cadre des démarches engagées par l'ensemble des acteurs franciliens en matière d'amélioration de la qualité de l'air: révision du Plan de Protection de l'Atmosphère, échanges métropolitains, avis sur la création de la zone de circulation restreinte créée par Paris.



- ✓ Est Ensemble a vu son projet d'étude sur l'impact des restrictions de circulation sur les petites entreprises du territoire retenu par l'ADEME dans le cadre de l'appel à projets AACT'Air. L'étude doit être menée sur 2017, 2016 ayant été dévolu à formuler le périmètre et la méthode de l'étude.



## **2. La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources**

- A. Le programme local de prévention des déchets (PLPD)
- B. La responsabilité élargie du producteur (REP)
- C. La reconquête du tri sur le territoire de l'Agglomération
- D. Le renouvellement du marché de collecte





### 2. La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources

#### ***A – Le programme local de prévention des déchets (PLPD)***

Le PLPD est un outil efficace pour alerter les citoyens sur la quantité considérable des ordures ménagères produites et pour favoriser les changements de comportement.

- Chaque année, 340 kg d'ordures ménagères sont en effet produites par habitant sur le territoire d'Est Ensemble.
- Est Ensemble s'est engagée à réduire de 7% sur 5 ans la production des ordures ménagères.

Les enjeux sont à la fois :

- écologiques : contribuer à diminuer l'empreinte écologiques des activités humaines),
- et économiques : une réduction de 7 % de la production de déchets représente une économie de traitement de près de 1 million d'euros par an.

Le PLPD est soutenu par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), à hauteur de 200 000 € par an, sur la base de 800 000 € de dépenses annuelles et un minimum de dépense de 400 000 €.

Élaboré en 2012-2013, il était entré dans sa phase de mise en œuvre en 2014 pour une période de 4 ans.

Il comprend 14 actions déclinées sur 5 thématiques : la sensibilisation des publics à la prévention des déchets, l'éco-exemplarité, les actions emblématiques nationales, les actions d'évitement de la production de déchets et les actions de prévention quantitative des déchets d'activités.



### 2. La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources

#### *A – Le programme local de prévention des déchets (PLPD)*

Afin de rendre concrète et visible cette démarche de réduction des déchets, **une opération « foyers témoins »** a été lancée de novembre 2013 à avril 2014.

Une vingtaine de foyers volontaires se sont engagés par des gestes simples à diminuer au quotidien leur production de déchets : en réduisant leur consommation d’emballages, en utilisant pour leurs courses des sacs réutilisables, en buvant de l’eau du robinet, en compostant leurs déchets végétaux et de cuisine, ...

Les résultats obtenus par les 20 foyers, présentés lors d’une soirée festive de clôture le 20 mai 2014 se sont traduits par :

- la réduction de 50 % des déchets résiduels
- la réduction de 19% des déchets triés hors verre
- la réduction de 9% des déchets en verre
- la réduction de 42% des déchets, tous flux confondus



### 2. La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources

#### *A – Le programme local de prévention des déchets (PLPD)*

Est Ensemble soutient chaque année, via **des appels à projets**, une trentaine de projets portés par des associations en faveur de la prévention et de la réduction des déchets. Le SYCTOM, syndicat de traitement des ordures ménagères de l'agglomération métropolitaine, accompagne également ces projets, nous permettant ainsi de démultiplier nos moyens d'actions sur le territoire.

Les actions portent sur les thèmes et les actions suivantes : animations à l'éco-consommation du jeune public (écoles, centres de loisirs, ...), animations grand public à l'éco-consommation, animations visant à lutter contre le gaspillage alimentaire, accompagnements d'écoles dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, de sites de compostage partagé ou en pied d'immeuble, d'établissements souhaitant mettre en place le compostage, projets pour favoriser le réemploi (création d'évènements, ...), évènements sur les marchés (disco soupe, tente des glaneurs, ...).

En 2015, un taux de réduction de 7,2% par rapport au ratio de production d'ordures ménagères de 2012 avait déjà été atteint (en attente des tonnages définitifs pour 2016).

Le PLPD prendra fin en février 2018.



### 2. La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources *A – Le programme local de prévention des déchets (PLPD)*

#### **Après le PLPD, le CODEC**

Labellisé « Territoire Zéro Gaspillage, Zéro Déchet », Est Ensemble lancera, en 2017, une étude de préfiguration en vue de signer en 2018 un nouveau contrat ambitieux avec l'ADEME, appelé Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire (CODEC).

Doté d'objectifs et d'un plan d'actions sur 3 ans, le CODEC concernera l'ensemble des déchets ménagers et assimilés.



### 2. La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources

#### ***B – La responsabilité élargie du producteur (REP)***

Au titre du principe de responsabilité élargie du producteur (REP) mis en œuvre en France depuis 2001, Est Ensemble a entamé en 2013 une démarche de conventionnement avec plusieurs éco-organismes afin d'assurer la collecte sélective et le traitement adapté de déchets spécifiques.

Au titre de la REP, les producteurs responsables de la mise sur le marché de certains déchets (piles, et accumulateurs usagés) sont tenus d'en assurer la collecte et le traitement du fait de leur dangerosité de certaines substances pour l'environnement et du fort potentiel de recyclage de matériaux entrant dans leur composition, tels les métaux et plastiques.

Depuis 2014, Est Ensemble a **conventionné avec des organismes** pour :

- le recyclage des piles et accumulateurs portables qui se trouvent dans les produits d'usage ménager courant et sont souvent déposés en mélange dans les ordures ménagères ;
- OCAD3E, pour la collecte sélective des lampes usagées collectées sélectivement en tant que Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) ménagers.
- Signer une convention avec un éco-organisme pour la collecte sélective des produits dangereux.



### 2. La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources *C – La reconquête du tri sur le territoire de l'Agglomération*

Eco-Emballages a mis en place un dispositif exceptionnel de relance du recyclage des emballages ménagers sur l'année 2016. L'objectif était de décupler les tonnages insuffisamment captés sélectivement en accompagnant financièrement des projets locaux ambitieux producteurs de réels changements.

Est Ensemble et le Sycatom ont respectivement déposé des dossiers de candidature qui ont été retenus par Eco-Emballages.



**ECO  
EMBALLAGES**



### 2. La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources

#### *C – La reconquête du tri sur le territoire de l'Agglomération*

Le projet d'Est Ensemble : l'amélioration de la collecte des emballages ménagers en verre.

Les performances de recyclage des emballages en verre de l'agglomération sont faibles :

- 10,6 kg/hab en 2014
- 20,71 kg/hab en Ile de France
- une moyenne nationale de 30,5 kg/hab.

Le PREDMA fixe l'atteinte d'un ratio de collecte de 23,9 kg/hab en 2014 et de 30,3 kg/hab en 2019.

Une reconquête pluriannuelle du recyclage des emballages en verre sur tout le territoire de l'agglomération s'enclenche à compter de 2016. L'épine dorsale en est l'apport volontaire sur la base du ratio national en milieu urbain d'1 Point d'Apport Volontaire pour 450 hab, angle prioritaire mais non exclusif en fonction des dispositifs de collecte en place par territoire, de leur pertinence au regard de leur coût et de leur performance.

Les résultats attendus à l'échelle de l'agglomération sont :

- une augmentation des tonnages collectés : 5310 tonnes, soit 13,2 kg/hab à fin 2016 (en attente des tonnages) et 5984 tonnes, soit 14,9 kg/hab à fin 2018.
- une baisse du coût de collecte à la sortie du projet d'actions 2016 induisant des coûts supplémentaires d'amélioration des dispositifs techniques : 191 €/T en 2014, 204 €/T en 2016, puis 158 €/T en 2018.



### 2. La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources

#### *C – La reconquête du tri sur le territoire de l'Agglomération*

Le plan d'actions englobe :

- l'amélioration des dispositifs techniques à disposition de la population sur 3 territoires cibles :
  - Noisy-le-Sec, densification du réseau de PAV verre avec passage de 37 à 90 conteneurs.
  - Bobigny, déploiement d'un réseau de 33 PAV verre sur un des trois secteurs de collecte en tant que test de préfiguration d'une extension à toute la ville au regard des résultats d'optimisation constatés.
  - Bagnolet, densification du réseau de PAV verre avec passage de 51 à 63 conteneurs.
- une assistance au pilotage incluant un état des lieux des dispositifs existants sur Est Ensemble, un suivi des opérations techniques de mise en œuvre, un reporting de l'impact des actions menées.
- la réalisation de supports et de démarches de communication et de sensibilisation :
  - Mise en ligne d'une cartographie interactive de tous les types de points d'apports volontaires.
  - Renouvellement des stickers de tri verre sur tous les PAV, aériens et enterrés.
  - Production de mémos tri et de sacs de pré-collecte communs aux emballages en verre et hors verre
  - Porte-à-porte d'information dans les foyers des territoires cibles.
  - Organisation d'évènementiels dans toutes les villes de l'agglomération.
  - Parution d'articles/dossiers dans les médias web et magazines de l'agglomération et des villes.





### 2. La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources

#### *C – La reconquête du tri sur le territoire de l'Agglomération*

Les dépenses prises en charge par Eco-Emballages sont :

- Assistance au pilotage projet
- Achat de 97 PAV aériens
- Sensibilisation / Communication

L'année 2017, année de transition pour le ré-agrément des éco-organismes, va être mise à profit pour continuer l'implantation de PAV aériens sur les fonds propres de l'EPT.



### 2. La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources

#### *C – La reconquête du tri sur le territoire de l'Agglomération*

Le projet du Syctom : **l'extension du tri des emballages ménagers en plastique :**

Après sa participation à l'expérimentation pilotée par Eco-Emballages en 2012-2013 sur le bassin versant de Sevrans, le Syctom a décidé d'amplifier sa démarche d'extension du tri des emballages ménagers en plastique conditionnée par la modernisation de ses centres de tri.

Le centre de Romainville est en mesure, depuis le 1er janvier 2016, de trier les emballages en plastique fin et souple jusqu'alors refusés car non recyclables techniquement (pots, barquettes, sachets, films, ...).

A la simplification du geste de tri des habitants correspond une augmentation des tonnages recyclés avec l'objectif de passer de 7 985 tonnes collectées en 2014 à 8 800 et au mieux 9 950 tonnes.

L'extension de la collecte et des consignes de tri s'appliquant sur les 9 villes de l'agglomération, le Syctom et Est Ensemble se sont rapprochés pour élaborer un programme de communication et de sensibilisation en cohérence et en complémentarité avec le projet d'amélioration de la collecte des emballages en verre.



### 2. La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources

#### *C – La reconquête du tri sur le territoire de l'Agglomération*

Compte tenu de la taille de notre collectivité et de l'hétérogénéité de notre parc de conteneurs, le Syctom s'engage, à nos côtés, dans **un processus pluri-annuel de sensibilisation de l'ensemble de la population.**

L'année 2016 a été consacrée au développement de la connaissance des nouvelles consignes de tri dans les territoires cibles d'actions du plan d'amélioration de la collecte du verre et les 4 villes dotées de conteneurs à couvercle jaune pour lesquels une signalétique pérenne et définitive peut être mise en place, à savoir Les Lilas, Le Pré-Saint-Gervais, Montreuil, Romainville.

Le périmètre de sensibilisation territoriale couvert par les deux projets concomitants « emballages en verre et en plastique » englobe en 2016 environ 262 000 habitants, soit plus de 65 % de la population de l'agglomération.

Sur 2016, le Syctom a pris en charge financièrement les coûts de production et de livraison de plusieurs outils de communication : mémos-affichettes et stickers consignes de tri, sacs de pré-collecte, pour les villes cibles « plan plastiques ».

Au 2nd semestre 2017, une campagne d'harmonisation de la couleur des couvercles de bacs de recyclage va être menée. Elle sera poursuivie en 2018. La couleur retenue est le jaune. L'objectif est de faciliter la communication et simplifier le geste de tri.



### 2. La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources

#### *D – Le renouvellement du marché de collecte*

Dans le cadre du renouvellement du marché de collecte des ordures ménagères, les élus d'Est Ensemble ont acté une **harmonisation des fréquences de collecte** permettant d'adapter les passages à la réalité des besoins. L'objectif est d'assurer pour chaque habitant du territoire une prestation identique, fonction de la densité de population du quartier concerné. Du point de vue écologique, l'harmonisation permettra de rationaliser les trajets parcourus par les bennes de collecte.

Le renouvellement du marché sera également l'occasion de **choisir les prestataires sur leurs performances environnementales et sociales**. Les entreprises retenues devront s'engager à réserver 60 000 heures de travail générées sur les 5 ans du marché à la réalisation d'actions d'insertion.



### **3. La gestion écologiquement rationnelle des eaux usées**

- A. L'élaboration du schéma directeur d'assainissement d'Est-Ensemble et du zonage des eaux pluviales
- B. La gestion des eaux pluviales



### 3. La gestion écologiquement rationnelle des eaux usées

#### ***A – L'élaboration du schéma directeur d'assainissement d'Est Ensemble, et du zonage des eaux pluviales***

Avec l'assistance d'un bureau d'études, et en partenariat avec le Département de Seine-Saint-Denis et l'Agence de l'eau Seine Normandie, l'étude permettant de définir ce schéma directeur a démarré en 2014. Ce schéma, qui doit s'achever en 2017, fournira une vision à l'échelle communautaire du fonctionnement du réseau, de son état patrimonial et du zonage territorial des eaux usées et pluviales.

Il permettra de construire un programme pluriannuel d'investissement pour hiérarchiser les travaux à réaliser par bassin versant et non plus par commune. La définition d'une dizaine de bassins versants pour l'agglomération sera le gage d'une meilleure cohérence dans la gestion patrimoniale de l'assainissement et la réalisation des travaux, dans le suivi des rejets industriels et dans l'exploitation du système d'information géographique (SIG) assainissement.

Une attention toute particulière sera portée aux actions de sensibilisation visant à limiter la quantité de déchets industriels susceptibles de rejoindre le réseau d'assainissement. Par ailleurs, le zonage des eaux pluviales distinguera de façon innovante les pluies courantes et les pluies décennales, dans un objectif de meilleure maîtrise des ruissellements, et de limitation de la saturation des réseaux en temps de pluie.

L'élaboration du schéma directeur d'assainissement fait désormais l'objet d'une programmation budgétaire pluriannuelle mise en place depuis 2015.



### 3. La gestion écologiquement rationnelle des eaux usées

#### *B – La gestion des eaux pluviales*

Depuis la création d'Est Ensemble, la compétence « assainissement » est inscrite aux statuts de l'établissement public : la typologie du réseau d'assainissement, majoritairement unitaire, a entraîné de fait, pour des raisons techniques de gestion commune de l'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales, le transfert de la compétence « collecte des eaux pluviales ».

Le développement du réseau public d'assainissement et de collecte des eaux pluviales peut cependant être réalisé par d'autres acteurs : aménageurs publics ou privés, villes réalisant des opérations de voirie, de renouvellement urbain, lotisseurs privés ou promoteurs immobiliers, bailleurs sociaux, etc....

Quelle que soit la maîtrise d'ouvrage ou le statut foncier à l'issue des travaux, ces ouvrages doivent pourtant répondre aux mêmes exigences :

- respecter les réglementations en vigueur sur notre territoire, et répondre aux enjeux environnementaux actuels ;
- que leurs caractéristiques n'entraînent pas de contraintes d'exploitations (humaines, matérielles ou financières) que la collectivité ne sera à même d'assumer durablement.



### 3. La gestion écologiquement rationnelle des eaux usées

#### *B – La gestion des eaux pluviales*

Il est essentiel qu'Est Ensemble formalise et partage avec les acteurs de l'aménagement ses prescriptions techniques.

Un document cadre a été rédigé entre 2015 et 2016

Ce document a été présenté à l'Agence de l'eau Seine-Normandie, au Département de la Seine-Saint-Denis et aux neuf communes du territoire, leurs observations ayant été prises en compte. Après un travail de mise en forme et de maquettage, il a été approuvé en Conseil de Territoire en novembre 2016

Prochaine étape : la diffusion auprès des maîtres d'ouvrages, aménageurs, partenaires et acteurs du Territoire et de la Métropole du Grand Paris.







### 3. La gestion écologiquement rationnelle des eaux usées

#### *B – La gestion des eaux pluviales*

Les objectifs du document cadre sont les suivants :

- rappeler le contexte réglementaire local et régional, et en particulier l'objectif de régulation des eaux pluviales émanant notamment du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Seine-Normandie, du schéma directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) et des règlements des services publics d'assainissement en vigueur ;
- partager avec les aménageurs et leurs maîtres d'œuvres des objectifs environnementaux pour une meilleure prise en compte du cycle de l'eau en ville ;
- aider les maîtres d'œuvres dans la conception et le dimensionnement des ouvrages, en fournissant des outils adaptés au contexte local (pluviométrie locale, présentation du contexte géologique, qualité des rejets acceptable suivant l'exutoire...) ;
- préciser les caractéristiques minimales auxquelles les ouvrages courants d'assainissement et de gestion des eaux pluviales doivent répondre. Et ce afin que leur pérennité soit assurée dans le temps, et que les interventions d'entretien puissent s'effectuer en toute sécurité et sans générer de charge que la collectivité ne pourrait supporter ;
- rappeler les conditions de remise d'ouvrages à Est Ensemble pour les ouvrages neufs lors d'aménagement urbain, ou pour les ouvrages existants lors de cession foncière à la collectivité.



**4. Une gestion des espaces verts visant la  
protection de la diversité génétique, des  
habitats écologiques et des paysages**

- A. La gestion des espaces verts de plus de 5 hectares
- B. Finalisation de l'étude trame verte et bleue



### 4. Une gestion des espaces verts visant la protection de la diversité génétique, des habitats écologiques et des paysages

#### *A. La gestion des espaces verts de plus de 5 hectares*

Est Ensemble assure la gestion et l'entretien des espaces verts de plus de 5 hectares existants ou en cours de réalisation (Arrêté n° 2012-1733 du 13 juin 2012), dont le bois de Bondy (Bondy, 10 ha) et le parc des Guillaumes (Noisy-le-Sec, 5.35 ha), le mail François Mitterrand (Bobigny, 5,6 ha), le parc Montreau (Montreuil, 15 ha) et le parc des Beaumonts (Montreuil, 20 ha), en appliquant le principe de gestion écologique et différenciée :

- ✓ Préservation de la qualité paysagère de l'ensemble du parc,
- ✓ préservation de l'environnement et la restauration de la biodiversité,
- ✓ Préservation des eaux souterraines,
- ✓ Stabilisation voire diminution des coûts de gestion des espaces verts.



## II. Actions, politiques publiques et programmes au regard des 5 finalités du développement durable

En 2016, outre l'entretien courant, Est Ensemble à procéder aux travaux suivants :

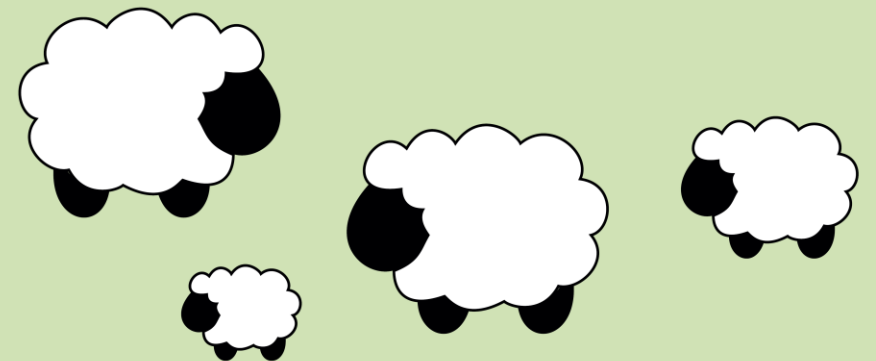
- ✓ taille / remontée de couronne / stérage / broyage,
- ✓ Mise en place d'une aire de street workout
- ✓ Remise en état d'une passerelle

Deux opérations écologiques spécifiques ont été développées afin de lutter contre l'espèce invasive « la Renouée du Japon » :

- ✓ Travaux d'arrachage et de plantations sur les bâches du bassin de Bondy,
- ✓ Le développement de l'éco-pâturage avec l'implantation de 3 brebis solognotes au bois de Bondy

Dans cet enclos,  
Est Ensemble expérimente un mode  
écologique d'entretien des espaces  
verts urbains : l'éco-pâturage.

Les quatre moutons vont paître  
les herbes hautes jusqu'à la fin de  
l'automne.



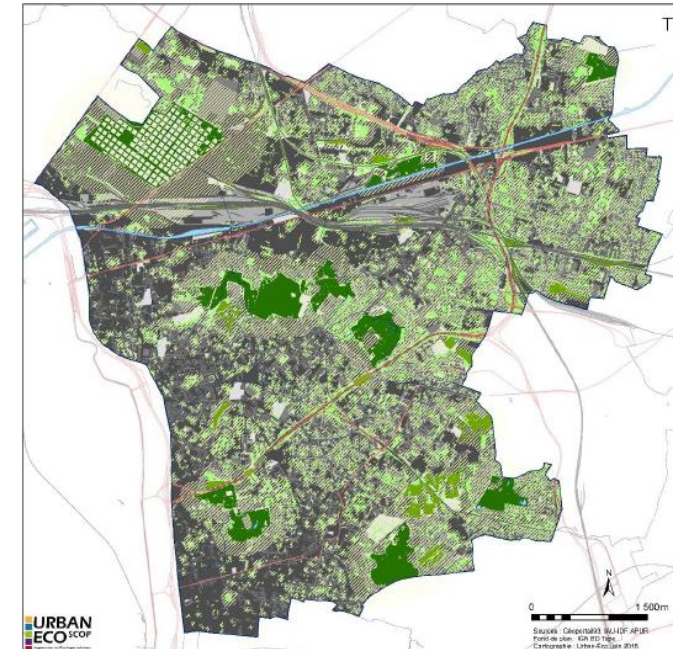
**Merci de ne pas  
nourrir les animaux.**



### 4. Une gestion des espaces verts visant la protection de la diversité génétique, des habitats écologiques et des paysages

#### *B. Finalisation de l'étude trame verte et bleue*

- ✓ Elaboration de la Trame Verte et Bleue : cartographie de la trame verte et de la trame bleue, identification des corridors écologiques du territoire
- ✓ Déclinaison locale des enjeux et objectifs de trame verte et bleue dans les projets d'aménagement ou dans les PLU : ZAC Boissière-Acacia, les ZAC du secteur de la Plaine de l'Ourcq, PLU des Lilas et PLU de Montreuil
- ✓ Amorçage de partenariats avec les associations locales, les territoires voisins (Ville de Paris notamment), SNCF Réseau





## **5. L'épanouissement de tous les êtres humains**

- A. La satisfaction des besoins essentiels pour tous
- B. La promotion de la parité et l'égalité professionnelle
- C. L'accès et la participation de chacun à une culture de qualité



### 5. L'épanouissement de tous les êtres humains

#### A. *La satisfaction des besoins essentiels pour tous*

#### **La lutte contre l'exposition des habitants aux nuisances sonores**

Depuis fin 2015 et l'adoption de son Plan de Prévention du Bruit dans l'environnement, Est Ensemble continue à apporter son appui aux Villes et a sollicité les gestionnaires des réseaux qui génèrent des nuisances sonores pour les résorber, en particulier :

- ✓ En 2015, fin des travaux de l'opération de résorption du bruit ferroviaire sur les communes de Bondy et Noisy-le-Sec (dont l'installation de 12 murs anti-bruit) auquel Est Ensemble a financièrement contribué à hauteur de 772 560 €
- ✓ Au printemps 2016, Est Ensemble a porté un courrier d'interpellation sur les nuisances sonores liées à l'autoroute A3 co-signé avec les Maires traversées par cette infrastructure (Bagnoleet, Montreuil, Romainville, Noisy, Bondy et Bobigny)
- ✓ Transmission à l'ensemble des Villes du territoire des cartes stratégiques du bruit routier mises à jour par Bruitparif en 2016





### 5. L'épanouissement de tous les êtres humains

#### *B. La promotion de la parité et l'égalité professionnelle*

Les actions initiées par Mozaik RH et NQT (Nos Quartiers ont du Talent) ont contribué à réduire les discriminations vécues par les jeunes diplômés issus des quartiers prioritaires.

- les actions des associations Rêv'elles (programme pédagogique pour jeunes femmes afin d'élargir leurs perspectives professionnelles), Femmes relais (ateliers d'accompagnement de femmes éloignées de l'emploi),
- E2S (mise en place d'une garderie éphémère pour permettre aux femmes de consacrer du temps à leur démarche d'emploi et de formation),
- Maison des femmes (ateliers à destination de femmes éloignées de l'emploi),
- Permis de vivre la ville (sensibilisation des filles aux métiers du numérique)
- Urban Déco Concept (orientation des femmes vers les métiers de la peinture et du second œuvre) ont particulièrement concouru à l'objectif de réduction des inégalités entre les femmes et les hommes et de promotion de l'égalité professionnelle.





### 5. L'épanouissement de tous les êtres humains

#### C. *L'accès et la participation de chacun à une culture de qualité*

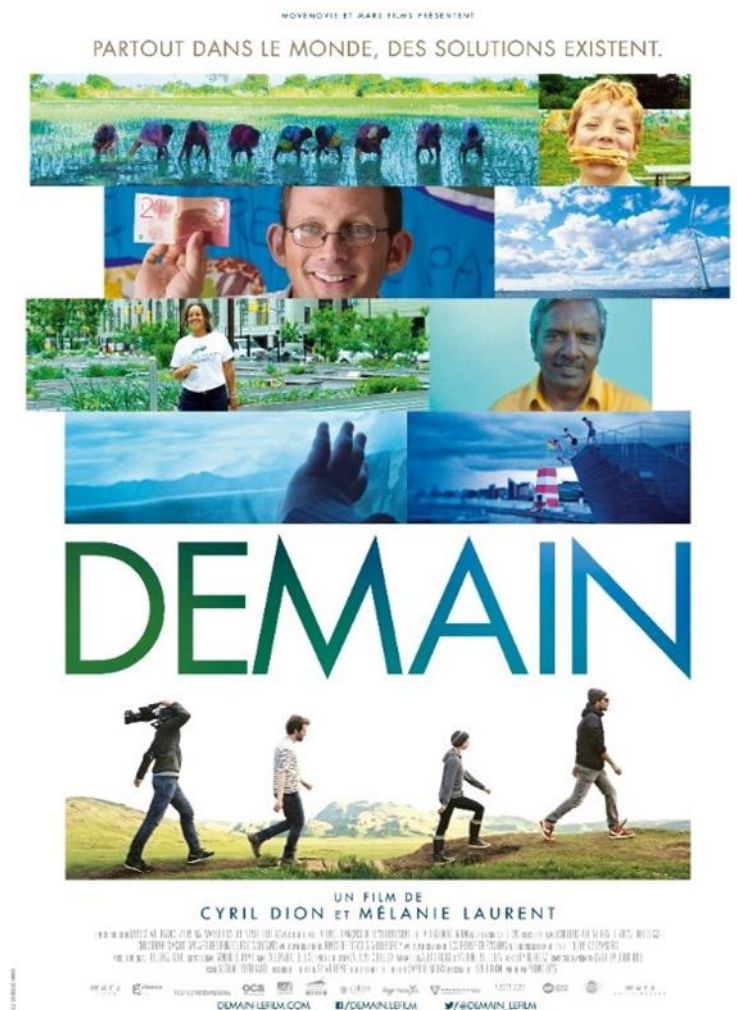
#### CINEMAS

- ✓ l'essentiel de l'action en faveur du développement durable passe par la programmation, notamment (mais pas seulement) à l'occasion de la Semaine européenne du développement durable :

**Demain** (César du meilleur film documentaire) de Mélanie Laurent et Cyril Dion a été projeté dans tous les cinémas.

Mais également : **La révolution des sols vivants**, **Ma petite Planète verte**, **La belle verte**, **Avril et le monde truqué**, **Mini et les voleurs de miel**, **Pierre Rabhi au nom de la terre**.

Les projections sont accompagnées souvent de rencontres-débats avec intervenants associatifs ou individuels : Les Colibris, Le SEL 93, Bondy écologie, Franck Gerault (apiculteur urbain et local à Noisy-le-Sec), Colette Rapp (confitures « Re-belles »), Les Micro-pousses de Benoît Liotard (ferme urbaine de Romainville), les Ateliers malins (CCAS Romainville).





### 5. L'épanouissement de tous les êtres humains

#### *C. L'accès et la participation de chacun à une culture de qualité*

#### **BIBLIOTHEQUES**

- ✓ Le parcours « découverte des ressources numériques de la Philharmonie », dispositif soutenu par le département, qui s'est développé sur les villes de Noisy-Le-Sec, Les Lilas, Pantin et Montreuil.

Le dispositif a associé à chaque fois la bibliothèque et le conservatoire, et a permis l'accompagnement d'un public novice à la découverte d'un concert à la philharmonie et des modules de découverte de la musique classique





### 5. L'épanouissement de tous les êtres humains

#### *C. L'accès et la participation de chacun à une culture de qualité*

#### CONSERVATOIRES

- ✓ Le développement du partenariat pour le dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale DEMOS et la constitution de l'Orchestre Démon Est Ensemble (2016-2019)
- ✓ L'adoption en 2016 d'une nouvelle tarification mise en place dès 2017 :
  - Des tarifs harmonisés pour plus d'équité territoriale
  - Un modèle de calcul plus équitable pour favoriser la fréquentation des familles aux revenus les plus modestes
- ✓ Participation des services, des élus, des acteurs et de la population à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des actions conduites au titre de la gestion de la collectivité et de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques
- ✓ Mise en place des conseils d'établissement en 2017





## **6. La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations**

- A. Le contrat de ville territorial 2016 – 2020  
structure l'action territoriale
- B. L'inclusion sociale et l'accès à l'emploi pour tous
- C. La valorisation du cadre de vie dans les grands  
projets d'aménagement durable
- D. Le renforcement de la cohésion sociale



### 6. Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

#### *A. Le contrat de ville territorial 2016 – 2020 structure l'action territoriale*

✓ La Politique de la ville repose sur le Contrat de ville signé le 28 mai 2015 avec les 8 villes membres. Il se structure autour de trois piliers : cohésion sociale, renouvellement et intégration urbaine, emploi et développement économique.

✓ **Le pilier cohésion sociale** se décline sur des programmations annuelles. Celle de 2016 a permis de financer 407 projets sur les 556 dossiers reçus au total. Les actions : organisation de temps d'échanges avec les partenaires : partage d'éléments de diagnostics et ciblage des enjeux prioritaires.

Subventions de l'Etat (CGET) : près de 4,5 M €. Est Ensemble a contribué : 750 000 €.

✓ **Le pilier renouvellement urbain** s'appuie sur la signature du protocole de préfiguration pour le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain sur les territoires prioritaires. Ces territoires sont de deux types : quartiers d'intérêt national et ceux d'intérêt régional.

Objectif : d'ici deux ans, définir des projets chiffrés à mettre en œuvre à partir de 2019. Les projets de renouvellement urbain sont par ailleurs accompagnés de démarches de Gestion Urbaine de Proximité auprès des habitants (signature d'une convention territoriale le 8 juillet 2016) et d'un travail conjoint quant à la mise en place des « Maisons du projet », en lien avec l'installation des conseils citoyens.



### 6. Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

#### *A. Le contrat de ville territorial 2016 – 2020 structure l'action territoriale*

- ✓ **Le pilier emploi et développement économique** : dans le cadre de la programmation 2016, 58 projets ont été subventionnés à hauteur de 770 000 €, susceptibles de toucher près de 5000 personnes du territoire. Les objectifs d'Est Ensemble dans ce domaine sont multiples : lever les freins à l'emploi, prégnants dans les quartiers prioritaires, proposer des formations adaptées aux besoins des habitants, permettre aux publics d'accéder aux dispositifs, favoriser les parcours d'insertion et la création d'activités / d'entreprises, etc.

Des thématiques transversales accompagnent ces mises en œuvre : publics jeunes et seniors, femmes, personnes en situation de handicap, égalité professionnelle et développement durable.

Le Schéma de Développement Economique d'Est Ensemble a été adopté en décembre 2016.

Dans le cadre du contrat de ville, les citoyens participent à la définition des politiques publiques via les 338 conseillers citoyens.

- Est Ensemble assure leur coordination, fournit un appui technique et offre des formations, cofinancées par l'Etat (formations pratiques et de renforcement de la « capacitation citoyenne »).
- Est Ensemble organise des événements favorisant le partage et le dialogue, à l'image de celui du 8 octobre 2016 qui a réuni près d'une centaine de personnes.

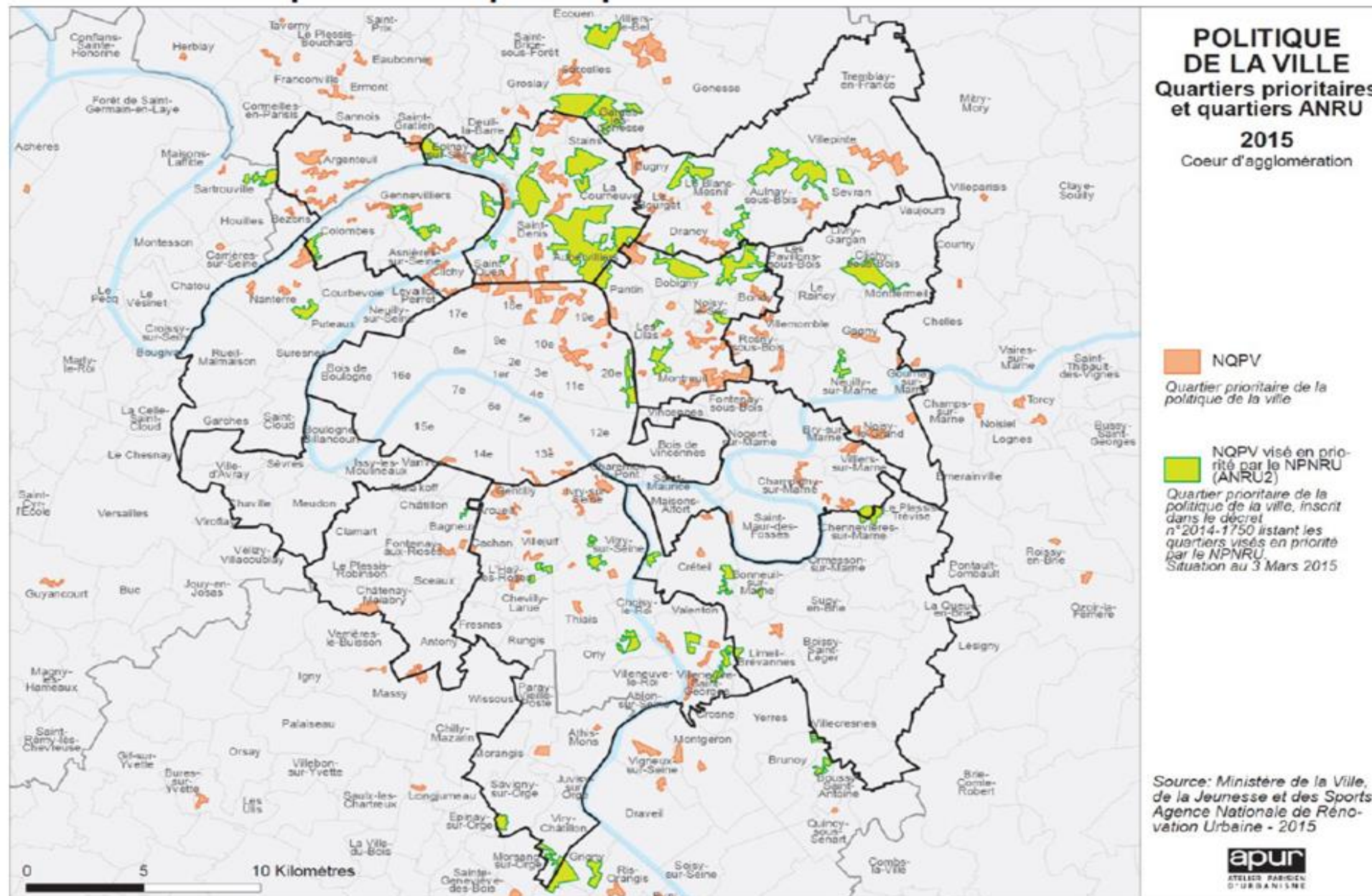


## II. Actions, politiques publiques et programmes au regard des 5 finalités du développement durable

### 6. Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

#### A. Le contrat de ville territorial 2016 – 2020 structure l'action territoriale

#### Les nouveaux quartiers « politique de la ville »





### 6. Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

#### *B. L'inclusion sociale et l'accès à l'emploi pour tous*

#### **L'accès au droit, vecteur d'inclusion sociale**

- ✓ Organisation sur le territoire d'est Ensemble de permanences juridiques à l'attention du public leur permettant de **connaître leurs droits et de les faire respecter**.
- ✓ Ces permanences proposent une réponse amiable ou juridictionnelle aux questions des usagers. Les personnes reçues apprennent à utiliser le droit comme solution à leurs difficultés notamment face à un conjoint violent, à une entreprise usant de pratiques abusives ou à un bailleur indélicat.
  - En 2016 près de 1 500 permanences ont été proposées au public permettant l'accompagnement de plus de 5 500 personnes dans les 6 points d'accès au droit et la maison de justice du Territoire.





### 6. Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

#### *B. L'inclusion sociale et l'accès à l'emploi pour tous*

#### **L'accès à l'emploi pour tous**

- ✓ **Clauses sociales** : La coordination territoriale d'Est Ensemble pour gérer les clauses sociales de la ligne 11 de la RATP est née en 2016. Elle permet avec les 9 villes concernées de veiller à la mise en places du dispositif permettant de faire bénéficier aux demandeurs d'emploi de notre territoire des 200 000 heures d'insertion générées par les marchés du prolongement de la ligne de métro.
  - 17 demandeurs d'emploi de longue durée ou bénéficiaires du RSA ou jeunes ont été embauchés.
- ✓ **Garantie jeune** : Ce dispositif dédié aux jeunes les plus en difficulté de notre territoire a été fortement soutenu par Est Ensemble. Afin de faire bénéficier des opportunités de découverte des métiers notamment dans le domaine de la culture et du sport, 13 équipements d'Est ensemble ont accueilli 18 jeunes au sein de 3 bibliothèques, 1 conservatoire, 1 cinéma, 1 maison de l'emploi et 7 piscines.
  - 2 embauches dans ces mêmes équipements..



### 6. Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

#### *B. L'inclusion sociale et l'accès à l'emploi pour tous*

#### **L'accès à l'emploi pour tous**

- ✓ L'action « Handicafé » portée par le Club Face Seine-Saint-Denis permet de favoriser le recrutement de personnes en situation de handicap du territoire.
- ✓ Les entreprises locales sont fortement mobilisées sur ces job dating et en 2016
  - 8 personnes ont été embauchées via ce dispositif co-animé avec Cap emploi.



### 6. Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

#### *C. La valorisation du cadre de vie dans les grands projets d'aménagement durable*

#### **L'adoption d'un référentiel d'aménagement durable sur tout le territoire d'Est Ensemble**

- ✓ Poursuite de l'élaboration du référentiel qui sera un cadre commun définissant les prescriptions et objectifs opérationnels à intégrer dans les projets d'aménagement (ZAC et PRU)
- ✓ Depuis le lancement de la démarche mi-2015, plusieurs séries d'ateliers de nature différente ont été organisés en 2015 et 2016 afin que ce référentiel et les méthodologies de travail soient partagées et construites ensemble :

**142 participants** aux  
différents ateliers organisés



**représentant l'ensemble de la chaîne  
de l'aménagement**

(Est Ensemble, Villes, Aménageurs, Bailleurs,  
Promoteurs, Experts de bureau d'études)

- ✓ 2017 sera l'année de formalisation et de test du référentiel aménagement durable d'Est Ensemble



### 6. Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

#### *C. La valorisation du cadre de vie dans les grands projets d'aménagement durable*

#### **L'AMI Occupation éphémères des friches**

Dans un contexte d'**intensification urbaine** source de profondes mutations, le territoire d'**Est Ensemble** fait l'objet de nombreuses opérations d'aménagement **au long court**, générant l'apparition de **friches urbaines**, des « espace-temps » en attente d'un aménagement pérenne.

Afin de ne pas figer ces espaces et **générer une valeur ajoutée concrète pour le territoire et sa population** dans ce temps long de l'aménagement des ZAC, Est Ensemble a lancé en 2015 un Appel à Manifestation d'Intérêt pour **l'occupation temporaire de 3 friches du territoire tout au long de l'année 2016**.

Uniquement ouvert aux structures d'ESS, cet AMI portait sur les thématiques de **l'économie circulaire**, de la **nature en ville**, de la **culture** et des **sports**.

4 structures ont été lauréates : **Bellastock, Designers Days, la Compagnie Méliadès et le Paysan Urbain**



## II. Actions, politiques publiques et programmes au regard des 5 finalités du développement durable

### 6. Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

*C. La valorisation du cadre de vie dans les grands projets d'aménagement durable*

#### L'AMI Occupation éphémères des friches

**Association Bellastock sur la friche « MIKO » - ZAC Ecocité à Bobigny :**



**Association Le Paysan Urbain - La Belle Pousse - ZAC de l'Horloge à Romainville :**





**Est  
Ensemble**  
Grand Paris

## II. Actions, politiques publiques et programmes au regard des 5 finalités du développement durable

### 6. Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

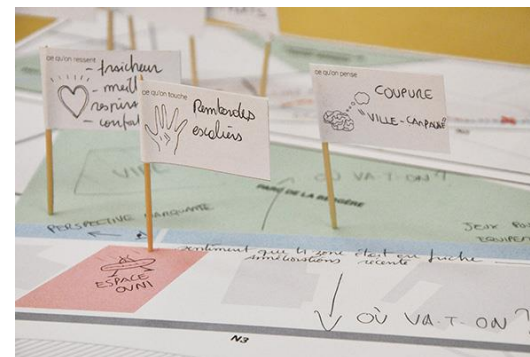
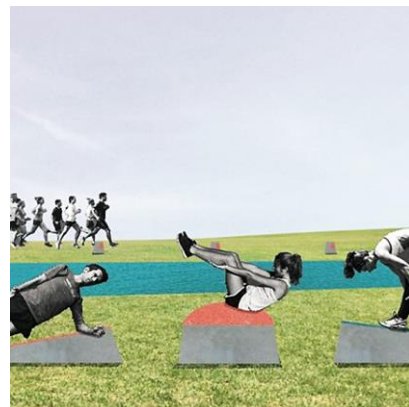
*C. La valorisation du cadre de vie dans les grands projets d'aménagement durable*

#### L'AMI Occupation éphémères des friches

Compagnie Méliadès – La Ville en mouvement - Jardin Pasteur à Bondy



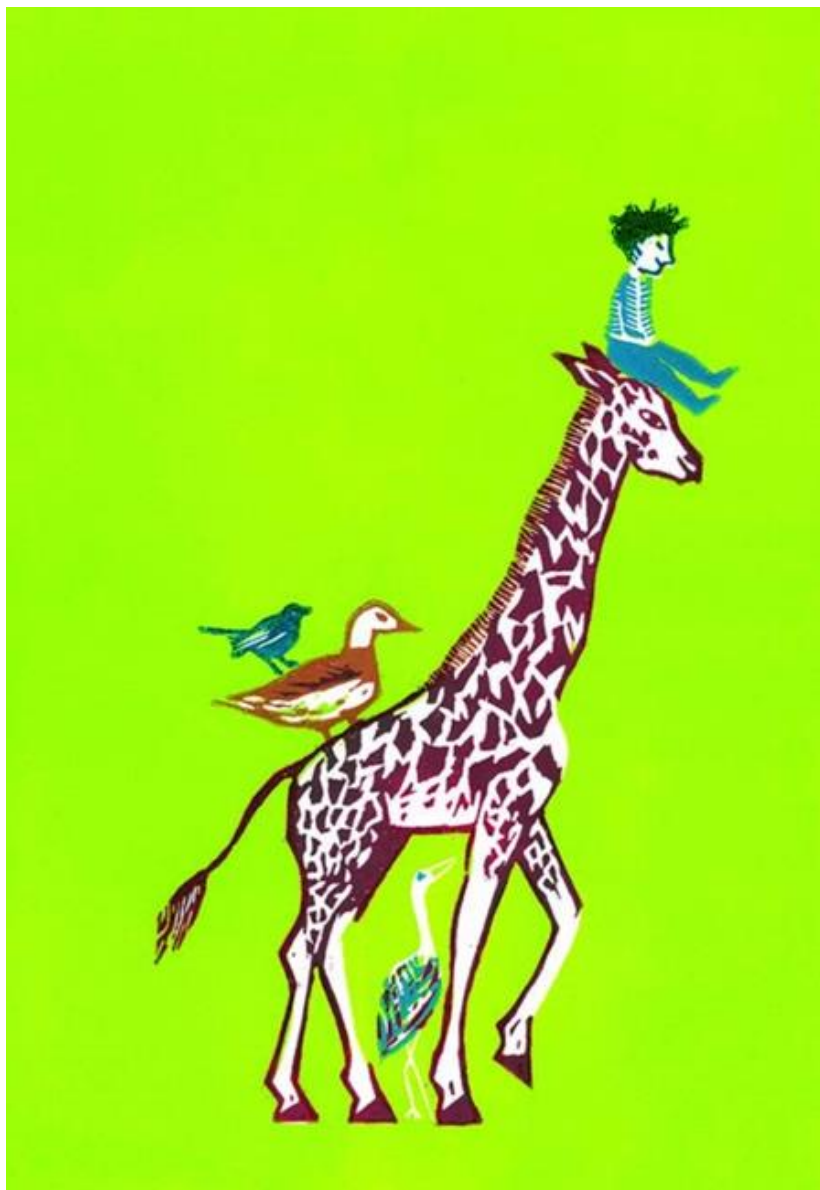
Designers Days– Le corps du Canal - Berges du Canal de l'Ourcq





### 6. Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

#### *D. Le renforcement de la cohésion sociale*



Dans l'orientation stratégique 1 « faciliter l'intégration » : toutes les actions des bibliothèques en direction des publics non francophones et en apprentissage du français (cf. en PJ les actions des bibs de Pantin et Montreuil)

Dans l'orientation stratégique 2 « rétablir l'égalité des chances par l'éducation » :

le mois de la Petite enfance qui sensibilise tous les acteurs de l'éducation (professionnels et familles) à l'intérêt de la lecture chez le tout-petit

L'opération Révisions soutien à l'éducation pour les élèves du secondaire en période d'examen de fin d'année scolaire



## **7. Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

- A. L'adoption du Schéma de développement économique : les ambitions en termes de développement durable
- B. La Biennale Emergences : Design, upcycling et coopérations locales
- C. Valorisation de l'économie circulaire, de l'agriculture urbaine et des circuits courts
- D. Est'Ploration Positive
- E. Le soutien aux éco-activités
- F. Le soutien aux activités innovantes
- G. La promotion de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et le soutien à l'emploi local





### 7. Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

#### *A. L'adoption du Schéma de développement économique : les ambitions en termes de développement durable*

En septembre 2016, Est Ensemble a adopté son Schéma de développement économique.

Le Schéma de développement économique est **un document stratégique et prospectif**. Il fixe le cadre et le cap à 15 ans de ce qui constitue à la fois une compétence légale et une des premières politiques publiques de l'établissement public territorial, en tant que facteur de création de richesses, d'attractivité et d'emplois.

Fondé sur une vision prospective, il permet d'énoncer **un récit collectif**, de porter un projet lisible de développement économique à l'échelle du territoire, cohérent vis-à-vis des autres politiques publiques d'Est Ensemble dans des domaines aussi importants que l'aménagement, l'emploi, la cohésion sociale et le renouvellement urbain, et tenant à la fois compte de ses singularités, des freins et leviers et des moyens dont il dispose.

Dans l'élaboration de ce document stratégique, il a été porté une attention toute particulière à la concertation **de nombreux acteurs économiques et institutionnels** (entreprises, acteurs de l'emploi et de la formation, entrepreneurs sociaux, professionnels de l'aménagement et de l'immobilier d'entreprise, élus et services des villes, chambres consulaires...), faisant ainsi écho à un des principes du développement durable, la participation du plus grand nombre à l'élaboration et la gouvernance des politiques publiques.



### 7. Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

#### *A. L'adoption du Schéma de développement économique : les ambitions en termes de développement durable*

Le Schéma de développement économique énonce diverses ambitions stratégiques et opérationnelles en matière de développement durable. De manière illustrative et non exhaustive, nous pouvons retenir **des orientations** suivantes :

- ✓ Favoriser le développement d'un tissu économique durable et solidaire
- ✓ Renforcer et animer la filière des éco-activités : RGE, économie du réemploi, Cité de l'Ecohabiter
- ✓ Accompagner les savoir-faire traditionnels de la Fabrique du Grand Paris vers la transition écologique
- ✓ Soutenir les entreprises dans leur démarche RSE
- ✓ Promouvoir les nouveaux modèles entrepreneuriaux et l'innovation sociale
- ✓ Développer l'agriculture urbaine et l'économie circulaire
- ✓ Elaborer un schéma directeur de plateforme de logistique urbaine



### 7. Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

#### *B. La Biennale Emergences : Design, upcycling et coopérations locales*

Le partage et les échanges, facilités par une proximité géographique, permettent de réduire les impacts écologiques de l'activité de chacun, tout en favorisant de nouvelles dynamiques économiques.

Pour sa quatrième édition, la **Biennale Déco & Création d'Art, rebaptisée Biennale Emergences**, a été organisée du 13 au 16 octobre 2016 au Centre National de la Danse à Pantin et a accueilli près de 10 000 visiteurs venus admirer les œuvres d'une centaine d'artisans d'art et designer réunis pendant 4 jours, majoritairement issus du territoire.

Dans le cadre de cette Biennale, Est Ensemble a soutenu et financé le projet du collectif En Lien, composé des designers Sophie Larger et Laurent Godart, né pour accompagner ce mouvement. Il a présenté à l'occasion de la Biennale Émergences la gamme d'objets produits à partir des chutes issues du cycle de production de quatre entreprises implantées sur le territoire d'Est Ensemble. Le miroir était le fil rouge de la collection.

Le collectif En Lien a proposé de multiplier les vies et d'ouvrir de nouveaux horizons créatifs en rapprochant des rebuts qui, isolément, ne pourraient pas être valorisés.



### 7. Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

#### *C. Valorisation de l'économie circulaire, de l'agriculture urbaine et des circuits courts*

Est Ensemble a engagé un important travail de promotion et de soutien à l'économie circulaire, à l'agriculture urbaine et aux circuits courts sur son territoire, celui-ci irriguant plusieurs politiques publiques.

En 2015, Est Ensemble a été choisi comme l'un des trois territoires pilotes franciliens pour être accompagné par la Caisse des Dépôts dans un plan d'actions opérationnel et innovant sur l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). La démarche « territoire pilote » a impliqué de nombreux acteurs stratégiques de l'ESS et différents services d'Est Ensemble et des Villes pour 4 ateliers de travail.

Dans le cadre de cette démarche, deux thématiques de travail plus spécifiques ont été travaillées :

- Nature en ville et agriculture urbaine
- Gestion des déchets, recyclage et réemploi (économie circulaire)

De cette démarche participative a permis de déboucher de manière concrète sur la formalisation de projets structurants :

- Un Foodlab
- Une plateforme de réemploi

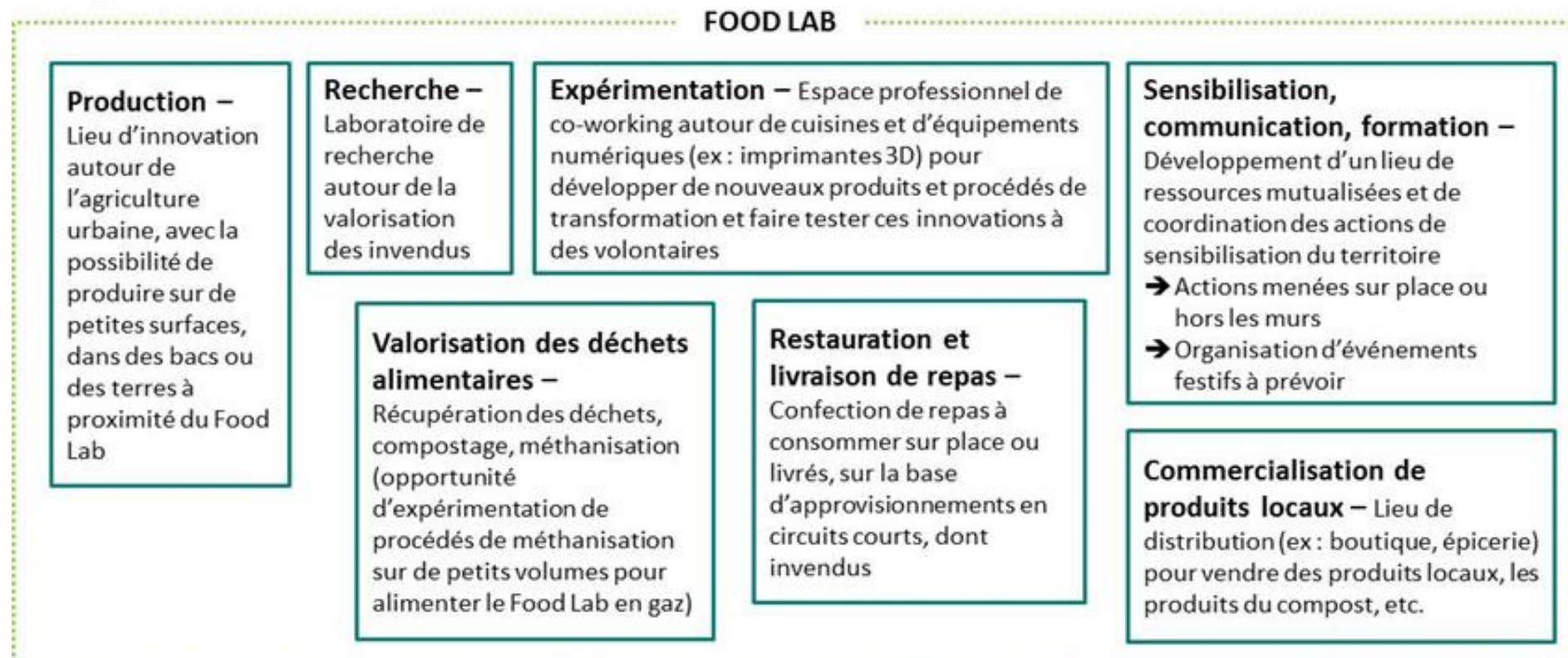
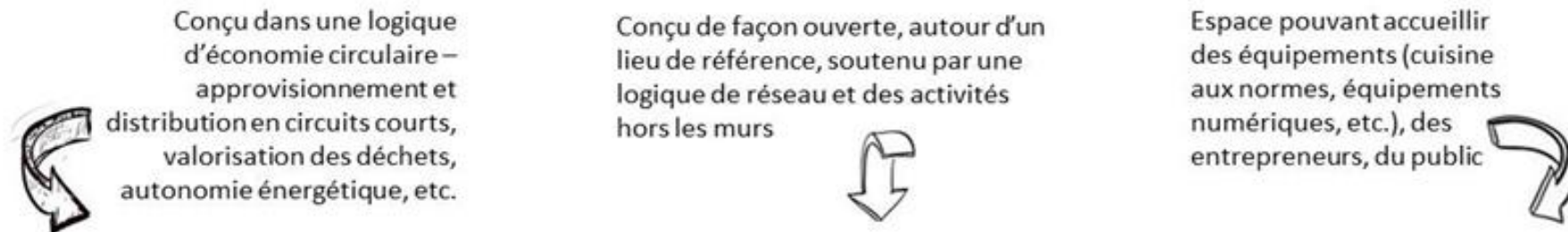


### 7. Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

#### *C. Valorisation de l'économie circulaire, de l'agriculture urbaine et des circuits courts*

##### - Un Foodlab :

- Permettre aux professionnels locaux, positionnés sur des activités en lien avec les pratiques alimentaires, de se rencontrer, de développer leurs activités, de renforcer leur visibilité et d'améliorer leur impact sur le territoire.
- Permettre aux populations locales (scolaires, familles, travailleurs, demandeurs d'emplois, etc.) de prendre part aux activités et améliorer leur connaissance en matière d'alimentation, de goût, de cuisine, etc.



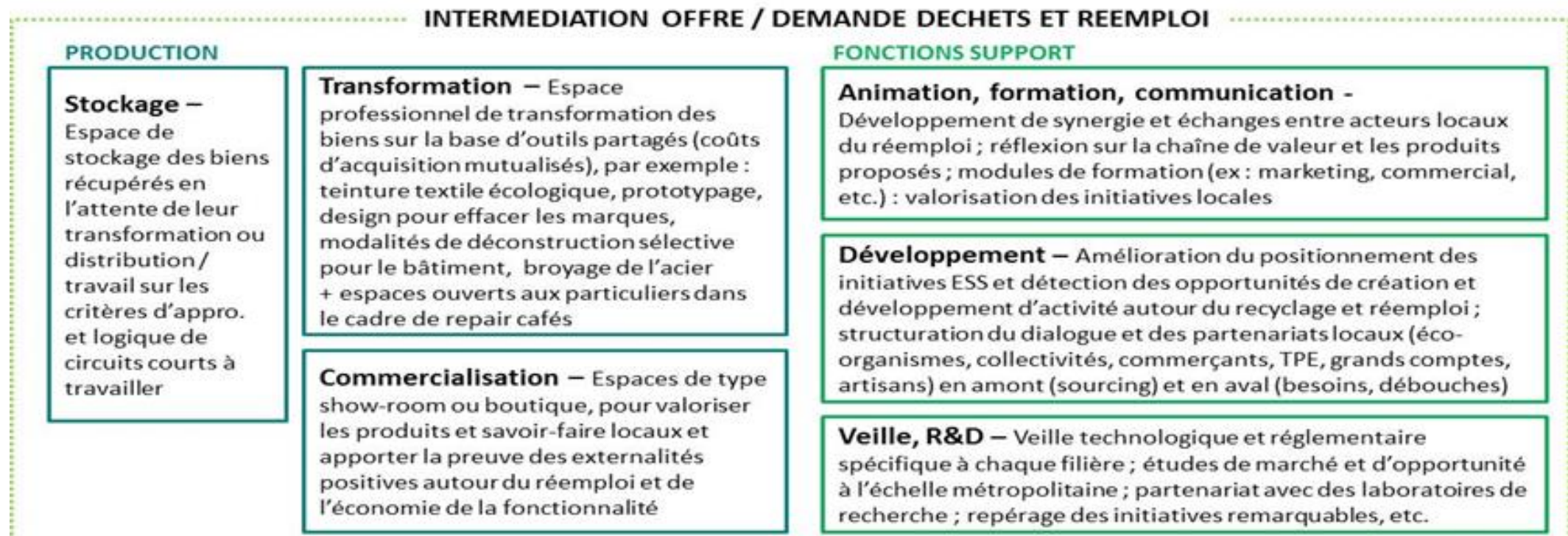
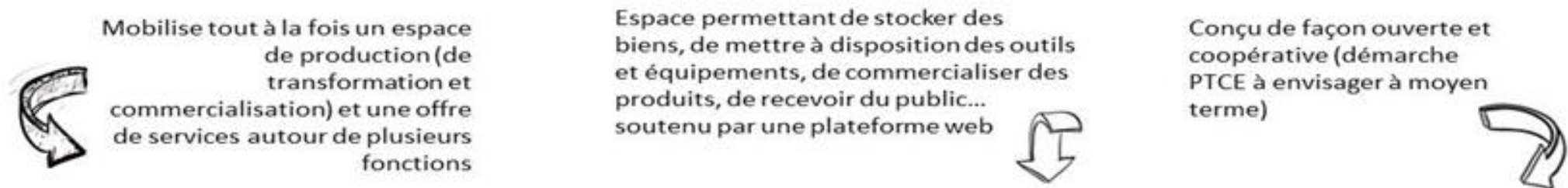


### 7. Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

#### *C. Valorisation de l'économie circulaire, de l'agriculture urbaine et des circuits courts*

#### - Une plateforme de réemploi :

- Permettre aux professionnels locaux, positionnés sur des activités en lien avec l'économie des déchets et le réemploi, de se rencontrer, de se former, de développer leurs activités et renforcer leur visibilité.
- Permettre aux populations locales d'utiliser l'espace et les outils de production mis à disposition, notamment pour favoriser l'autoréparation.





### 7. Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

#### *C. Valorisation de l'économie circulaire, de l'agriculture urbaine et des circuits courts*

La création des **Trophées de l'ESS d'Est Ensemble** en 2015, renouvelés en 2016, a permis de poursuivre le travail autour de ces 2 axes/thématiques, de structurer des démarches collectives et d'apporter un soutien à la fois financier et en ingénierie aux acteurs du territoire.

En 2016, ont été soutenus les projets de Bellastock, de la Requincaillerie, de l'Épicerie Solidaire, de Re-Belle et de Baluchon.



### 7. Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

#### *D. Est'Ploration Positive*

Les 4 et 5 novembre 2016, Est Ensemble, la Koncepterie, la Ville de Montreuil, l'Atelier et le Mouves ont organisé Est'Ploration positive, événement d'envergure consacré à l'entrepreneuriat solidaire.

Durant deux jours, l'Hôtel de Ville de Montreuil et ses abords se sont transformés en capitale de l'économie sociale et solidaire, accueillant plusieurs centaines de personnes, professionnels comme grand public, pour des découvertes, des rencontres, du business, des ateliers...

La première journée était entièrement dédiée aux professionnels, avec pour principal objectif de favoriser les échanges et de développer les relations d'affaires entre acteurs de l'économie sociale et solidaire et les entreprises dites « classiques ».

Par le biais d'ateliers, de diverses animations, ou encore d'un speed business meeting géant, les entreprises et leurs collaborateurs ont pu découvrir et rencontrer leurs futurs prestataires socialement responsables.





### 7. Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

#### *D. Est'Ploration Positive*

Au-delà des contenus de cette manifestation, qui ont largement fait écho aux principes du développement durable, les co-organisateur ont également eu pour préoccupations de minimiser son impact environnemental.

Ils ont pour cela mis en place divers dispositifs :

- ✓ Prêt et récupération de matériel avec Zero Waste France, Phenix, La Ressourcerie du spectacle, La Réserve des Arts, Bellastock, Co-recyclage, Emmaus Coup de Main, Les Grands Voisins, Poly équipement et L'association Quatorze,
- ✓ Tri sélectif mis en place en collaboration avec Zero Waste France et Les Connexions pour encourager les citoyens à avoir un geste responsable,
- ✓ Récupération des déchets alimentaires gracieusement par Moulinot,
- ✓ Dons du matériel post-événement aux associations partenaires,
- ✓ Vaisselle réutilisable mis à disposition des participants tout au long de l'événement,
- ✓ Sensibilisation de toutes les parties prenantes de l'événement à la dimension responsable d'Est'ploration Positive pendant toute la durée de la production de l'événement.



### 7. Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

#### *E. Le soutien aux éco-activités*

En 2016, le soutien aux éco-activités a été mené dans deux directions :

- Sensibilisation des entreprises du bâtiment au label RGE et présentation de la plateforme Pass'Réno auprès des entreprises labellisées en partenariat avec la MVE (Agence Locale de l'Energie).
- Lancement de la procédure pour la Concession de Travaux pour la réalisation et gestion de l'équipement « Cité de l'écohabiter » à Pantin.



### 7. Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

#### *F. Le soutien aux activités innovantes*

Depuis 2012, Est Ensemble soutient **l'incubateur Bond'Innov** de projets innovants et d'entrepreneuriat Nord-Sud dans les secteurs des biotechnologies, de l'environnement, de l'économie sociale et solidaire, de la recherche, de la santé et de l'entrepreneuriat innovant. Il mène une action toute particulière en faveur de l'entrepreneuriat dans les pays du sud, dans lesquels l'IRD est implanté.

Pour mémoire, Bond'Innov est le **1er incubateur français** implanté dans des quartiers en rénovation urbaine, fondé notamment par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Biocitech, l'université Paris 13, la Ville de Bondy, le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et Est Ensemble.

En 2016, L'incubateur Bond Innov a accompagné **19 porteurs de projets**, dont 9 ont un lien avec le développement du sud, 3 sont incubés en Afrique et 7 ont des projets sur le territoire.



### 7. Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

#### *G. La promotion de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et le soutien à l'emploi local*

L'action d'Est Ensemble en matière d'emploi local s'appuie sur ces deux outils :

- Le développement d'actions de partenariat avec les entreprises du territoire destinées à proposer aux salariés de ces entreprises des actions de découverte du territoire lors des pauses méridiennes.
- La signature de Chartes Entreprise « conclues avec les grandes entreprises du territoire, visant à créer du lien avec les ressources du territoire : acteurs locaux de l'emploi mais aussi les établissements de formation, les acteurs de l'insertion par l'activité économique, de l'économie sociale et solidaire.

En 2016, 3 Chartes ont été signées sur Pantin dont 2 nouvelles : BETC et Equinix. De nombreuses Chartes seront à renouveler sur Montreuil en 2017 et des Chartes seront pour la première fois signées à Bagnolet. En octobre, une première rencontre des référents des entreprises « Chartées » a réuni une douzaine de personnes pour un échange de bonnes pratiques sur les questions de formation en amont des recrutements locaux ainsi que sur la question de la vie des salariés.



### 7. Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

#### *G. La promotion de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et le soutien à l'emploi local*

Depuis 2014, Est Ensemble développe des actions de sensibilisation des entreprises du territoire pour favoriser la **lutte contre les discriminations** notamment sur le Handicap en partenariat avec le CLub Face.

Un « petit-déjeuner entreprises » est ainsi organisé chaque année fin septembre sur cette question (il a eu lieu en 2016 à l'Esat Vivre Autrement de Bobigny) ainsi qu'un Handicafé organisé par le Club Face en novembre. En 2016, celui-ci s'est déroulé chez l'entreprise Klésia à MONTREUIL.

Est Ensemble est également le principal partenaire du Club des Entreprises d'Est Ensemble dont les 3 piliers sont : Convivialité, Business et Territoire. Dans le cadre de cette 3ème thématique, des actions sont régulièrement proposées aux entreprises pour **découvrir le territoire** et notamment ses acteurs : établissements de formations, Esat etc. Ce travail de promotion de la RSE auprès des TPE-PME sera poursuivi et amplifié en 2017.



**- III -**

**Modalités d'élaboration, de  
mise en œuvre et d'évaluation  
des actions, politiques  
publiques et programme**



### III. Modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des actions, politiques publiques et programmes

#### 1. La gouvernance pour la mise en œuvre et le suivi des actions

##### *Favoriser la transition énergétique*

Les structures comme Baluchon, qui favorise les circuits courts, Le sens de l'humus, qui organise des parcours de **découverte des métiers liés à la terre et à l'agro-écologie**, ou encore Moulinot, entreprise qui récupère les déchets alimentaires pour les transformer en compost ou en biogaz, ont participé à la lutte contre le réchauffement climatique et à l'éducation au développement durable.

Nous avons travaillé avec le Conseil départemental sur les questions de transition énergétique dans le cadre des **conférences territoriales d'insertion** (CTI). La conférence intitulée « transition écologique, vers une évolution de l'offre d'insertion » a réuni près de 100 professionnels de l'emploi, de la formation, des services publics en juin 2016 au pré Saint-Gervais.

Il s'est agi de présenter les **métiers accessibles pour les chercheurs d'emploi** du territoire, les formations disponibles et les opportunités d'emploi en réalisant un focus sur les secteurs de la gestion des déchets (recyclage, valorisation, émergence de nouvelles activités et apparition de métiers comme ceux des ressourceries, « valoriste » et de l'écoconstruction.

Une présentation des **métiers du tri et du recyclage** a été effectuée auprès de 23 personnes du territoire, dans le cadre des opérations « matins de l'emploi » en présence des entreprises SUEZ, de la Direction prévention et de valorisation des déchets et de l'organisme de formation GRETA.



## 2. La conception et la mise en œuvre des politiques publiques *Élaboration du Projet Culturel Est Ensemble 2017-2025*

L'écriture du Projet Culturel Est ensemble en 2017 prévoit différents niveaux de concertation et de participation.

Cette concertation doit permettre d'associer au projet culturel :

- Les partenaires institutionnels, avec les réunions du comité des partenaires et un séminaire
- Les acteurs culturels locaux , avec les ateliers territoriaux
- Les agents de la direction de la culture, avec les réunions d'équipes et le séminaire
- Les habitants et usagers: Il est proposé d'associer les habitants à partir de la programmation culturelle proposée par les équipements culturels d'Est Ensemble.

Les équipes d'Est Ensemble seront mobilisées pour trouver les formes les plus appropriées pour échanger avec les habitants sur ce qu'ils attendent d'Est Ensemble en matière de politique culturelle. De plus, il est proposé d'associer les usagers via les instances représentatives des usagers existantes :

- Le conseil du cinéma
- Les conseils d'établissements des conservatoires
- Le conseil de développement d'Est Ensemble





## 2. La conception et la mise en œuvre des politiques publiques

### *Construction de la politique de la ville*

Participation des citoyens à la définition des politiques publiques via les 338 conseillers citoyens.

Est Ensemble assure la coordination des CC et leur offre des formations cofinancées par l'Etat.

Certains projets financés dans le cadre de la programmation 2016 peuvent souligner cet engagement. Ainsi :

- **A Romainville:** projet Wi-filles du club FACE sur Romainville : accès des très jeunes filles aux métiers du numériques.
- **A Montreuil :** Habitat économe et prévenant des accidents domestiques, Atelier d'auto-réhabilitation, Lez'arts au grand air, Dynamohcyclo, Phoenix, Jardinage collectif dans le quartier LA NOUE CLOS français, Petits chantiers d'entretien et embellissement du cadre de vie à la Boissière.
- **A Noisy-le-Sec :** Action en faveur de la mobilité au travers de l'animation d'ateliers de réparation de vélos en partenariat avec La Cyclofficine et une action avec Unis Cité sur des actions de solidarité auprès des séniors isolés par des volontaires en service civique.



### III. Modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des actions, politiques publiques et programmes

## 2. La conception et la mise en œuvre des politiques publiques

### *Construction de la politique de la ville*

- **A Bagnolet** : Association Sors de terre (Ruminons la terre) financée 10 000€ État et 3 000€ Est Ensemble. Association YA+K (Réappropriation d'espaces publics délaissés) financée 8 000€ État.
- **A Pantin** : Jaurès à vél'eau : rencontre la mer, Regards sur la biodiversité dans mon quartier, la Recyclerie de Pantin, Kolocation à Projet solidaire, ateliers participatifs et citoyens d'aménagement des locaux de maisons de quartiers pantinoises, ateliers permanents : création et réparation participative, les Mécamômes.
- **Au Pré Saint-Gervais** : Au titre de la participation des habitants : vivre ensemble aux sept arpents de la compagnie mystère bouffe (mise en scène autour des migration et de l'intergénérationnel), les fêtes de quartiers de l'association la rue est à nous (création de lien sociale dans le QPV), parcours de migration de la petite fabrique à voix (réflexion globale autour des parcours de migration avec la mise en place d'ateliers d'écriture), le PRE avec les chantiers écoles (mobilisation des parents autour d'un projet de citoyenneté), PRE avec des actions dans les friches urbaines. Mise en place des Conseils citoyens sur le territoire d'Est Ensemble (pour le Pré Saint-Gervais, il s'est installé en septembre 2016).



## 2. La conception et la mise en œuvre des politiques publiques

### *L'environnement au cœur du renouvellement urbain*

- Le renouvellement urbain constitue une nouvelle compétence pour Est ensemble
  - ➔ L'année 2017 permettra d'élaborer les études urbaines et techniques concernant les projets urbains.
- Les ambitions environnementales seront au cœur de l'ensemble de ces projets, ainsi que les processus de co-production avec les habitants, qui sont une des conditions de l'appropriation et de la durabilité des projets.
- La mise en œuvre des conventions de gestion urbaine de proximité par quartier et à l'échelle territoriale, mettent également au cœur des priorités les enjeux d'amélioration du traitement des déchets, de sensibilisation des usagers, et d'amélioration du cadre de vie.



### 3. La Fabrique, atelier du projet de développement d'Est-Ensemble au sein de la Métropole du Grand Paris

- Sous l'impulsion du Président de la communauté d'agglomération, un atelier de réflexion associant les élus et l'administration a été instauré en juin 2014, avec pour un double objectif de mettre en cohérence les démarches de planification et de contractualisation engagées par Est Ensemble, et d'élaborer un projet stratégique lisible pour le territoire d'Est Ensemble dans le contexte de la Métropole du Grand Paris.
- Instance d'échanges entre élus et administration, elle vise à compléter les instances de gouvernance existantes (instances communautaires, comités de pilotages, ...), et à faire intervenir des experts et intervenants extérieurs pour enrichir la réflexion sur les enjeux pour le territoire.



### 3. La Fabrique, atelier du projet de développement d'Est-Ensemble au sein de la Métropole du Grand Paris

- Instance informelle de dialogue et débat entre élus et administration d'Est Ensemble, «La Fabrique» a continué à se réunir en 2016 à un rythme régulier. Cet atelier du projet de territoire a permis d'aborder des thématiques très concrètes de « l'Acte II » d'Est Ensemble.
- Un cycle de Fabriques a été organisé sur le thème de la laïcité avec la participation exceptionnelle de Didier Leschi, co-auteur avec Régis Debray de La laïcité au quotidien. Ces différentes sessions ont abouti à un vœu du conseil de territoire en juin 2016.
- La Fabrique s'est également saisie de la thématique des financements innovants en invitant plusieurs plateformes de financement participatif. Elle s'est enfin attachée à défricher les futurs partages de compétences avec la Métropole à travers un échange riche sur la définition de l'intérêt métropolitain nourri par Dominique Alba, directrice générale de l'APUR.